RECHERCHES

Sur l'acide qui se trouve à l'état de liberté dans les fruits de plusieurs espèces de sumac (rhus typhinum *et* rhus glabrum); *par* M. Lassaigne.

L'acidité très-prononcée qu'on remarque dans les fruits de plusieurs espèces de sumac nous a engagés, vers la fin de cet été, à entreprendre quelques essais pour isoler l'acide, et en étudier les propriétés.

Après avoir séparé ces fruits mûrs de leurs rafles, nous les avons pilés dans un mortier de porcelaine, en les humectant d'une certaine quantité d'eau distillée; par l'expression dans un tissu de toile, nous avons obtenu un suc d'une saveur très-acide, un peu acerbe, et d'une belle couleur rouge de groseilles. Une portion de ce suc chauffée a été saturée par du sous-carbonate de chaux; il ne s'est point formé de sel insoluble; le dépôt qui occupait le fond du vase où la saturation avait été faite, était de couleur lie de vin, et n'était formé que de l'excès du sous-carbonate de chaux, coloré par une partie de la matière colorante du suc. Cette première expérience démontre déjà qu'il n'existait point d'acides citrique, tartrique ou oxalique, dans ces fruits.

L'acétate de plomb, versé dans une autre portion du suc acide, a produit sur-le-champ un précipité blanc rosé, très-abondant, qui, au bout de plusieurs heures, s'est affaissé, et a été converti en une masse formée d'un grand nombre de cristaux en aiguilles. La portion de liquide qui surnageait ce précipité cristallin, a laissé déposer, peu de temps

après, sur les parois du vase, des aiguilles blanches, satinées, disposées en étoiles.

Ce précipité, ainsi que les cristaux, ont été réunis sur un filtre commun, et lavés avec une petite quantité d'eau froide. Une certaine quantité a été traitée par l'eau bouillante, qui a opéré la solution d'une partie, l'a laissé déposer par le refroidissement, sous forme de belles aiguilles blanches et soyeuses. Cette propriété, nous indiquant déjà une certaine analogie entre cet acide et l'acide malique pur, tel qu'on l'a rencontré pour la première fois dans les fruits du sorbier, nous avons cru devoir poursuivre nos recherches, et les étendre pour en établir la comparaison.

Une assez grande portion du précipité formé par l'acétate de plomb a été délayée dans l'eau, et soumise à l'action d'un courant de gaz hydrogène sulfuré pur. Lorsque la décomposition a été effectuée, nous avons filtré la liqueur, et nous l'avons évaporée à une douce chaleur : il est resté un liquide sirupeux, incolore, caractérisé par une acidité franche et très-prononcée. Abandonné à l'air pendant plusieurs jours, cet acide n'a point cristallisé; mais en le plaçant sous une cloche, à côté d'un vase rempli d'acide sulfurique concentré, il s'est pris en une masse blanche, mamelonnée, tout-à-fait semblable à l'acide malique concret. Exposé de nouveau à l'air libre, il a absorbé peu à peu l'humidité, et s'est résolu en liquide.

La solution aqueuse de cet acide ne forme aucun précipité avec l'eau de chaux, ni avec celles de barite et de strontiane; l'acétate de plomb qu'on y verse occasionne sur-le-champ un précipité blanc floconneux qui ne tarde pas à prendre un aspect cristallin : le nitrate d'argent ne la précipite point; mais le proto-nitrate de mercure y produit un précipité blanc floconneux; enfin toutes ces expériences,

ainsi que celles que nous avons faites précédemment, indiquent assez la nature de cet acide.

Cependant, afin de mieux établir notre comparaison entre l'acide des fruits du rhus et celui du sorbier, nous avons formé des combinaisons salines avec l'un et l'autre, et nous avons reconnu la plus grande similitude entre la forme cristalline de ces sels et leur composition.

Nous saisissons cette circonstance pour présenter ici l'analyse de plusieurs malates encore peu étudiés.

Malate de chaux.

Ce sel, préparé directement par la saturation du suc de rhus typhinum, ou par celle de l'acide malique pur, peut être obtenu cristallisé : il se présente alors en petits cristaux blancs, très-courts, craquant un peu sous la dent, et d'une saveur légèrement âcre; leur forme paroît être celle d'un prisme carré. Ce malate est un peu plus soluble à chaud qu'à froid. 100 parties d'eau à la température de + 21 peuvent en dissoudre 1,21.

Desséché et décomposé au feu, il a fourni un résidu qu'on a transformé en sulfate de chaux pour calculer exactement la proportion de chaux qu'il représentait. Nous avons reconnu par ce moyen que ce sel était ainsi formé :

Acide malique.....	100
Chaux.....	35,5

Malate de magnésie.

Ce sel, obtenu par les mêmes moyens que le malate de chaux, cristallise en gros prismes rhomboïdaux peu alongés; sa saveur est un peu amère, comme celle des autres sels magnésiens. Sa composition, déterminée par l'analyse, est la suivante :

Acide malique. 100
Magnésie. 26,6

Malate de zinc.

Ce sel, formé en combinant à chaud l'oxide de zinc avec l'acide du rhus, cristallise aisément en prismes carrés, courts, d'une grande transparence; à l'air sec, ces cristaux s'effleurissent un peu : ils renferment une grande quantité d'eau de cristallisation qui s'élève à 34,8 pour cent. Ce malate, soumis à l'analyse après une dessiccation aussi complète que possible, a donné pour sa composition :

Acide malique. 100
Oxide de zinc. 68,75

Le même sel, préparé avec l'acide des fruits du sorbier, cristallise de la même manière, et jouit, du reste, des mêmes propriétés que celui indiqué ci-dessus; il est composé, suivant notre expérience:

Acide malique. 100
Oxide de zinc. 66,49

La légère différence qu'on remarque entre ces deux dernières analyses d'un même sel, est due probablement à une petite quantité d'eau que renfermait le premier malate : elle est trop faible pour qu'on puisse l'attribuer à toute autre matière étrangère, à moins qu'on ne la regarde comme une perte éprouvée pendant l'expérience; ce qui serait vraisemblable, si le moyen d'analyse avait été plus compliqué que celui que nous avons employé en décomposant aussi le sel dans un creuset de platine, et pesant l'oxide de zinc qui forme le résidu.

Le malate de zinc jouit à peu près de la même solubilité

que celui de chaux. Nous avons constaté que 100 parties d'eau à + 20° pouvaient en dissoudre 1,49.

Malate de plomb.

Il est peu soluble dans l'eau froide, plus soluble dans l'eau bouillante, d'où il se précipite par le refroidissement en petites aiguilles argentines, et nacrées comme de la cholestérine. Lorsqu'il vient d'être formé par précipitation de l'acide pur, ou d'un malate, il se présente en une masse floconneuse très-blanche, qui diminue de volume peu à peu, et cristallise bientôt en aiguilles. Cette cristallisation spontanée s'opère également lors même qu'on précipite la dissolution d'un malate neutre par l'acétate de plomb; elle est seulement plus lente à se former; mais, au bout de douze heures, tout le précipité est cristallisé. Cet effet ne semble-t-il pas indiquer qu'au moment où ce sel de plomb vient d'être obtenu, il retient en combinaison une certaine quantité d'eau qui le met à l'état d'hydrate, tant que la cohésion ne peut déterminer le rapprochement des molécules et leur disposition d'une manière régulière. Ce malate de plomb, traité par l'eau bouillante, éprouve un ramollissement, et se dissout ensuite entièrement, en employant successivement de nouvelles quantités d'eau.

Nous avons tenté l'analyse de ce sel en le desséchant et le traitant par l'acide sulfurique faible pour le convertir en sulfate, que nous avons recueilli et pesé. Du poids de ce dernier, nous avons conclu facilement la quantité d'oxide que saturait l'acide malique. Cette expérience nous a donné les proportions suivantes :

Acide malique.	100
Protoxide de plomb. . . .	134,7

Si, d'après les analyses rapportées ci-dessus, nous cherchons à calculer le nombre proportionnel de l'acide malique, nous trouvons qu'il est un peu différent pour chacun des composés que nous avons examinés. Nous en excepterons les malates de chaux et de magnésie, qui fournissent des nombres qui se rapprochent assez; car, d'après leurs analyses respectives, ce nombre serait 9,86 d'après la composition du malate de chaux, et 9,39 d'après celle du malate de magnésie.

En calculant d'après la composition du malate de plomb donnée plus haut, nous aurions 10,3. La différence qu'on remarque, et qui est plus sensible pour les deux malates de zinc consignés dans cette note, tient sans doute à la difficulté qu'on doit éprouver pour priver ces sels de toute l'eau qui est combinée; car les procédés analytiques que nous avons employés sont trop simples pour qu'on puisse penser qu'elle provient entièrement des pertes inévitables dans les opérations, et qui deviennent moins appréciables à mesure qu'on simplifie les méthodes expérimentales.

Le but que nous nous sommes proposé en entreprenant les recherches qui font le sujet de ce travail, n'ayant pas été d'établir la composition des malates, mais de comparer l'acide retiré des fruits du rhus typhinum avec celui qui existe dans le fruit du sorbier, nous avons dû arrêter là des essais qui nous ont évidemment prouvé l'identité de ces deux produits, nous proposant de revenir dans quelque temps sur l'analyse de l'acide malique et quelques-unes de ses combinaisons déjà connues.

NOTE

Sur la présence de l'acide pectique dans le sucre, par M. Guibourt.

Dans le courant de 1825, M. Jean Labat, dont le commerce et les nombreux amis ont eu depuis à déplorer la perte, me remit différentes substances provenant de sa raffinerie de sucre, située à Mignaux, près de Poissy. Ces substances se composaient, 1°. d'un sirop transparent, d'un jaune doré, d'un goût de mélasse non désagréable, provenant d'une première ou d'une seconde cristallisation du sucre; 2°. d'un précipité blanchâtre formé par l'eau de chaux dans le lavage des écumes; 3°. d'une matière visqueuse, comme gélatineuse, d'un gris noirâtre, déposée au fond des réservoirs à sirop clarifié, marquant 28 degrés. M. Labat se plaignait de la perte considérable que lui faisait éprouver la non-cristallisation des derniers sirops et de ceux provenant du lavage des charbons; il craignait que l'addition frauduleuse de quelque substance ne nuisît aux résultats de sa fabrication.

Examen du sirop.

2 onces de sirop ont été étendues de 8 onces d'eau. Par le repos, il s'est formé un peu de dépôt blanc, qui, séché et chauffé au rouge, a brûlé en dégageant une odeur légèrement animale, et a ramené au bleu le papier de tournesol rouge. Cette matière doit être attribuée à un reste d'albumine du sang qui a servi à la clarification du sucre: la quantité en est très-petite.

La liqueur filtrée rougissait le tournesol, précipitait par l'oxalate d'ammoniaque, etc. Sans entrer dans le détail des expériences, je dirai qu'elle contenait un peu d'acide acétique libre, du sulfate de chaux et de l'oxide de fer en quantité notable, des sous-carbonate, hydrochlorate et sulfate de soude, pas de sel à base de potasse. Les trois sels de soude provenaient de l'eau employée dans la fabrique; l'oxide de fer avait probablement été enlevé au charbon animal par le sirop; l'acide acétique était le résultat de la fermentation qui, dans l'été surtout, cause de si grandes pertes aux raffineurs: rien ne décelait l'addition d'une substance étrangère à la fabrication.

Soupçonnant dans le sirop l'existence d'un principe mucilagineux, j'en mêlai 1 once avec 1 once d'eau et 2 onces d'alcool rectifié. La liqueur s'est troublée, et le précipité formé, lavé à l'alcool et séché, pesait environ 2 grains. Ce précipité, chauffé dans un tube de verre, a dégagé une vapeur non animalisée qui rougissait le tournesol, et il est resté à peu près un demi-grain de résidu composé de sulfate de chaux et d'oxide rouge de fer.

J'ai aussi mêlé 1 once de sirop avec 4 onces d'alcool rectifié. Il s'est formé un précipité comme dans le cas précédent; mais bientôt après, le sucre a commencé de cristalliser et au bout de quelques jours j'en ai recueilli 2 gros 42 grains, en cristaux clairs et transparens. La liqueur évaporée a produit 3 gros 54 grains de sirop acide cuit en consistance de mélasse. Il m'a paru résulter de cet essai que la difficulté éprouvée par M. Labat pour faire cristalliser ses derniers sirops, était due à la matière mucilagineuse, dont la précipitation par l'alcool nous a démontré l'existence.

Examen du dépôt blanchâtre formé par l'eau de chaux.

Une portion de ce dépôt a été traitée par de l'eau aiguisée de quelque peu d'acide oxalique; la liqueur filtrée bouillante prend une apparence demi-gélatineuse en se refroidissant.

L'alcool et le sulfate de fer la précipitent.

Une autre portion du dépôt a été mise en contact pendant plusieurs jours avec une solution de carbonate d'ammoniaque dans un flacon fermé. La liqueur filtrée et évaporée à siccité a laissé un résidu gommeux, transparent, inodore, d'où la potasse caustique dégageait une forte odeur d'ammoniaque. Cette substance était donc du pectate d'ammoniaque, et le précipité formé par la chaux, dans les eaux de lavage des écumes du sucre, était ou contenait du pectate de chaux.

Examen de la matière visqueuse déposée dans les réservoirs à sirops clarifiés.

Cette matière est onctueuse, visqueuse, comme gélatineuse, d'un gris noirâtre, et ayant un peu l'aspect du savon noir. Traitée par l'eau, elle s'y divise difficilement; et, indépendamment d'un dépôt noir qui se forme sur-le-champ, et qui est du charbon animal, l'eau y occasionne un trouble blanchâtre dû à une matière qu'elle y rend moins soluble; mais la liqueur, même très-étendue, conserve de la consistance, filtre trouble et très-lentement. Au bout de huit jours elle ne montrait aucun signe de putréfaction ni d'altération analogue; mais elle a fini par prendre un goût mixte de vin et de vinaigre, et je n'ai pu m'en servir.

4 onces de cette matière ont été délayées dans un litre d'alcool à 20 degrés. Après quelques jours de macération,

l'alcool a filtré louche, et il est resté environ 2 onces de substance insoluble, poisseuse comme auparavant, et qui ne paraissait pas changée de nature. Pensant qu'elle pouvait être due à la combinaison de l'acide pectique avec la chaux, je l'ai traitée par une dissolution concentrée de sous-carbonate d'ammoniaque qui a paru la blanchir et la rendre plus opaque. Au bout d'un mois j'ai filtré : filtration assez facile; liqueur toujours louche et d'un gris noirâtre; résidu non filtré, de la consistance d'une forte dissolution de gomme arabique. Ce résidu a été négligé (1). La liqueur filtrée, évaporée au bain-marie jusqu'à siccité, a laissé un produit jaunâtre, transparent, ayant l'aspect et l'odeur de la colle-forte. Ce produit, traité par la potasse caustique, dégage une forte odeur d'ammoniaque; dissous dans l'eau, il se prend en masse gélatineuse par les acides : c'était donc du pectate d'ammoniaque.

L'alcool à 20 degrés, qui avait dissous la moitié de la substance soumise à son action, a été mêlé à 4 litres d'alcool à 38 degrés. Le mélange s'est fortement troublé, et a formé lentement contre les parois et au fond du flacon un dépôt d'abord blanc et opaque, puis gommeux et transparent, sans doute par l'absorption de l'eau contenue dans l'alcool. L'alcool a été distillé, et le produit, réduit à un petit volume, a été de nouveau étendu d'alcool rectifié qui en a précipité une matière gommeuse, semblable à la précédente. La liqueur éclaircie a été distillée, et le résidu amené en

(1) Ce résidu contenait du carbonate de chaux, mais dans un état de combinaison dont il est difficile de se rendre compte. Il contenait aussi de l'ammoniaque unie à de l'acide pectique ou à un corps analogue. L'eau de chaux le troublait fortement, et formait à la longue un précipité.

consistance sirupeuse. Ce produit rougissait le tournesol, ne précipitait pas le sous-acétate de plomb : il avait le goût et l'odeur de la mélasse.

La matière gommeuse, précipitée par l'alcool, s'est facilement redissoute dans l'eau ; mais la liqueur n'était pas transparente et a filtré trouble. Par l'ébullition, la matière qui la troublait s'est précipitée en flocons insolubles. La liqueur, filtrée et chauffée de nouveau, a encore laissé précipiter de cette matière qui, reçue sur un filtre, s'est putréfiée avec une grande facilité, et qui devait être de l'albumine.

La liqueur filtrée ne s'est plus troublée par la chaleur ; évaporée en consistance mucilagineuse, elle ne s'est pas prise en gelée par le refroidissement ; elle a conservé la consistance d'une dissolution de gomme arabique, dont elle possédait aussi la saveur et les autres propriétés.

Il résulte de ces essais que la matière visqueuse contient du sucre incristallisable, du charbon animal, du pectate de chaux, de la gomme, et un peu d'albumine. De plus, ces corps me paraissent être plus unis qu'ils ne le seraient par un simple mélange ; car le charbon lui-même n'en peut être entièrement séparé par le filtre, et M. Labat m'écrivait, à la date du 25 novembre 1825 : « J'attribue à la présence de ce » corps qui passe à travers toutes les chausses, la couleur » grise qui attaque tous mes sucres, et l'embarras qu'ils ont » à se dépouiller. » D'autres expériences, qu'il est inutile de rapporter, m'ont aussi démontré dans la matière visqueuse la présence du sulfate et du phosphate de chaux, et celle de l'oxide de fer.

Je ne suis pas assez instruit des procédés actuellement employés dans les colonies, pour assigner la cause précise de la présence de l'acide pectique dans les sucres du commerce. Je me rappelle seulement avoir vu annoncer l'emploi de

l'écorce d'orme, ou d'un autre analogue, pour hâter la clarification du vesou ; et si ce procédé est effectivement suivi, il ne faut pas chercher d'autre origine à l'acide pectique. Mais il est plus que probable que ce corps existe aussi dans la canne à sucre ; et la première addition de chaux dans le vesou doit avoir pour effet immédiat de le séparer. Supposé, néanmoins, comme il est probable, qu'il en reste une partie en dissolution, je conçois que les anciens procédés de chauffage et d'évaporation, faisant perdre à cet acide, à cause de leur intensité et de leur longueur, sa propriété gélatineuse, ce corps altéré, et rendu plus soluble, devait augmenter la quantité de mélasse, et le sucre cristallisé s'en trouver presque entièrement dépourvu. Je conçois aussi que les nouveaux procédés, qui tendent tous à éviter l'élévation de température, et à abréger le temps de l'évaporation, doivent conserver l'acide pectique, qui se trouve alors entraîné par la cristallisation du sucre et en augmente le poids. En faisant cette observation, je ne prétends pas blâmer les nouveaux procédés ; car s'ils s'opposent à la décomposition de l'acide pectique, il est probable qu'ils conservent aussi au sucre toute sa faculté de cristalliser. J'en tire seulement la conséquence que l'avantage n'est pas aussi grand que la quantité de sucre obtenue semblerait l'indiquer d'abord, puisqu'on perd une partie de cet avantage par le raffinage, ou qu'en définitive on en rejette la perte sur le consommateur. Quoi qu'il en soit, le charbon animal contribue activement à la séparation de l'acide pectique contenu dans les sucres bruts, soit, comme je l'ai dit, qu'il ait pour ce corps une affinité particulière, ou qu'il le saisisse seulement en raison de son peu de solubilité dans le sirop concentré. Il l'abandonne ensuite par les lavages, et d'autant plus qu'ils sont plus épuisés de sucre : aussi doit-il y avoir

un terme auquel il faut s'arrêter, terme passé lequel les nouveaux lavages ne feraient que perdre les premiers, et s'opposer à l'extraction du sucre qu'ils contiennent.

OBSERVATIONS

Du docteur PALLAS *sur la mannite, et sur le principe cristallin de l'olivier, communiquées par* A. CHEREAU.

Parmi les substances dont se composent les feuilles et les écorces d'olivier, il n'en est que trois qui puissent véritablement appeler l'attention des savans; ce sont, 1° la matière cristalline; 2° la matière colorante verte; 3° le principe amer dans lequel réside la propriété fébrifuge à un très-haut degré.

M. Pallas avait cru d'abord que la matière cristalline, formant un des principes constitutifs de l'olivier, possédait des propriétés nouvelles; mais il reconnut, par suite d'un examen plus approfondi qu'il fit dans le laboratoire de M. Vauquelin, que cette substance avait beaucoup d'analogie avec la mannite. Ce qui l'avait empêché de reconnaître primitivement cette analogie, ou peut-être l'identité réelle de ces deux corps, c'est qu'il avait vu la substance cristalline de l'olivier donner naissance à tous les phénomènes de la fermentation alcoolique, lorsqu'elle était en dissolution dans l'eau, mêlée à de la levure de bière, et placée dans les conditions voulues. Il fit alors des expériences comparatives avec la mannite, et il découvrit que cette dernière était susceptible de fermenter aussi, comme la substance cristalline de l'olivier, mais qu'il fallait, pour parvenir à ce

point, que les phénomènes de la fermentation fussent sensibles, que la température atmosphérique s'élevât *au moins* à 20° : ce qui n'est pas absolument nécessaire pour obtenir le même état, avec une dissolution de sucre, qui fermente beaucoup plus promptement.

Il résulte de cette explication que la mannite est susceptible de fermenter : on avait jusqu'ici cru le contraire. Il en résulte aussi que la matière cristalline de l'olivier ne paraît être autre chose que de la mannite.

RECHERCHES

Sur l'action du phosphore mis en contact avec le carbure de soufre pour en séparer le carbone pur ou le diamant; adressées à l'Académie royale des Sciences, par M. GANNAL.

EXTRAIT.

L'auteur, dans l'intention de s'assurer s'il ne pourrait pas séparer le carbone pur de son union avec le soufre, plongea dans du carbure de soufre rectifié de petits cylindres de phosphore bien pur; il reconnut aussitôt que le phosphore se combinait avec le soufre, et que le carbone, mis à nu, s'en séparait tantôt sous forme d'une poudre blanche qui réfractait fortement la lumière, tantôt sous forme de petits cristaux, jouissant de la même propriété, et susceptibles de rayer les corps les plus durs; en un mot, présentant toutes les propriétés du diamant. Voici le détail des expériences entreprises par M. Gannal à ce sujet.

Si l'on introduit plusieurs bâtons de phosphore dans un petit matras contenant du carbure de soufre recouvert d'une

couche d'eau, l'on remarque qu'au moment où le phosphore se trouve en contact avec le carbure, il se fond, et se précipite à l'état liquide au fond du matras; la masse se trouve alors partagée en trois couches distinctes :

La première est formée d'eau pure;

La seconde de carbure de soufre;

La troisième de phosphore liquéfié.

Si on mêle les liqueurs par l'agitation, le mélange devient laiteux, et par le repos il se sépare en deux couches : la supérieure est de l'eau, et l'inférieure se trouve être du phosphure de soufre. Entre ces deux couches, l'on remarque une couche très-mince d'une poudre blanche qui, lorsqu'on expose le matras aux rayons solaires, offre toutes les nuances du prisme, et paraît formée d'une multitude de petits cristaux.

Voulant obtenir des cristaux plus volumineux, M. Gannal a introduit dans un matras placé dans un endroit bien abrité huit onces d'eau, autant de carbure de soufre et de phosphore. Après avoir opéré, comme dans l'expérience précédente, il s'était formé, après un jour de repos, entre les deux couches précitées, une pellicule très-mince de poudre blanche qui présentait çà et là plusieurs bulles d'air et divers centres de cristallisation formés, les uns par des aiguilles ou des lames très-minces, et les autres par des étoiles. Au bout de quelques jours, cette pellicule augmenta graduellement d'épaisseur ; en même temps, la séparation des deux liqueurs devint moins nette, et, après trois mois, elles semblaient ne plus en former qu'une. Un mois après, aucun changement notable ne s'opérant plus dans la liqueur, l'auteur la filtra à travers une peau de chamois que je plaçai, dit-il, ensuite sous une cloche de verre dont j'avais soin de renouveler l'air de temps en temps. Au bout

d'un mois, cette peau, pouvant être maniée sans inconvénient, fut remise dans ses plis, ensuite lavée et séchée. Ce fut seulement alors qu'il put examiner la substance cristalline qui s'était déposée à sa surface, laquelle, exposée aux rayons solaires, réfléchissait toutes les nuances de l'arc-en-ciel.

Vingt de ces cristaux étaient assez gros pour être enlevés avec la pointe du canif; trois autres étaient de la grosseur d'un grain de millet. Ils furent remis à M. Champigny, directeur des ateliers de joaillerie de M. Petitot, qui les examina soigneusement, et se convainquit, 1° qu'ils rayaient l'acier; 2° qu'aucun métal ne pouvait les rayer; 3° que l'eau en était pure; 4° qu'ils répandaient l'éclat le plus vif; en un mot, M. Champigny me déclara que c'étaient de véritables étincelles de diamant. M. Gannal ayant examiné quelques-uns de ces cristaux à la loupe, reconnut qu'ils avaient une forme dodécaëdrique, qui est une de celles qu'affecte le diamant. Il eût été à desirer que l'auteur eût brûlé quelques-uns de ces cristaux dans le gaz oxigène, afin de se convaincre si ce produit n'eût donné que du gaz acide carbonique pur; cette expérience eût imprimé un nouveau degré de certitude à sa découverte. Depuis la lecture du travail de M. Gannal, M. le baron Cagniard de Latour a adressé une note à l'Académie, sur la formation du diamant qu'il a opérée par d'autres moyens que l'auteur. Voyez à ce sujet le compte rendu des séances de l'Institut.

JULIA FONTENELLE.

Législation médicale et pharmaceutique.

Depuis long-temps les diverses branches de l'art de guérir réclamaient des changemens importans dans les disposi-

tions législatives qui les régissent. Le Gouvernement paraît être convaincu de la nécessité de ces changemens, et tout annonce qu'il veut les faire, après avoir soumis à l'épreuve d'une discussion approfondie la nouvelle loi qui les contiendra. En effet, une série de questions relatives à un projet de loi sur la médecine, portant suppression des jurys médicaux, vient d'être adressée à l'Académie royale de médecine, aux Facultés de médecine et aux Ecoles spéciales de pharmacie; ces diverses réunions d'hommes éclairés sont invitées à discuter les questions, à les résoudre, et à transmettre le résultat de leur travail à Son Excellence le ministre de l'intérieur.

Quelque confiance que méritent les corps savans dont nous venons de parler, il ne peut être considéré comme inutile de faire un appel aux personnes qui, exerçant l'une des branches de l'art de guérir, croiraient pouvoir transmettre à l'autorité des vues utiles ou des considérations nées de l'expérience que donne une longue pratique (1). Nous les invitons en conséquence à faire parvenir leurs observations, soit à l'un des corps que nous avons nommés, soit à la Société de chimie médicale, qui se fera un devoir de les employer de la manière la plus utile.

Nous joignons ici les questions adressées à l'Académie royale de médecine par Son Excellence le ministre de l'intérieur.

---

(1) Déjà une commission, nommée en assemblée générale par les pharmaciens de Paris, a été admise, le 18 novembre, à présenter à Son Exc. le ministre de l'intérieur le résultat de son travail, qui a employé plusieurs mois de recherches et de discussions.

Questions relatives à un projet de loi sur la Médecine, portant suppression des jurys médicaux.

ENSEIGNEMENT.

Peut-on, sans inconvéniens, renoncer à avoir deux ordres de médecins?

En admettant que le titre d'officier de santé fût remplacé par celui de licencié en médecine, quelles devraient être les conditions d'études exigibles pour obtenir ce dernier titre?

Faudrait-il, pour faciliter l'enseignement des licenciés en médecine, augmenter le nombre des écoles secondaires qui existent déjà légalement près de certains hôpitaux?

A quel taux serait-il convenable de fixer le prix des inscriptions dans ces écoles?

Pourrait-on suppléer, en tout ou en partie, à ces écoles par des cours faits dans certains hôpitaux par les médecins, chirurgiens et pharmaciens qui en dirigent le service médical? Pourrait-on, sans inconvéniens réels, attribuer à ceux de ces médecins, chirurgiens et pharmaciens qui donneraient des leçons publiques dans lesdits hôpitaux, le droit de délivrer des inscriptions aux élèves internes et externes qui les suivraient, quoique l'ensemble des cours ne fût pas suffisant pour constituer une école secondaire de médecine? L'instruction acquise dans ces hôpitaux pourrait-elle être considérée comme équivalente à celle qu'on peut obtenir dans les écoles? et les inscriptions ainsi obtenues pourraient-elles être comptées aux élèves qui aspireraient au doctorat?

Quelle restriction convient-il d'apporter au droit d'exercice des licenciés en médecine?

Réceptions.

Convient-il d'attribuer aux écoles secondaires le droit de recevoir des licenciés en médecine?

En cas de négative, à combien devront être fixés les frais de réception dans les facultés pour le grade de licencié?

Par qui seront reçus les pharmaciens de seconde classe, les sages-femmes et les herboristes?

Chambres de discipline. — Police médicale.

Quel serait le meilleur mode d'organisation des chambres de discipline?

Comment devrait être tracé le cercle de leurs attributions?

Jusqu'où pourrait aller leur droit de censure?

Si elles doivent être chargées, comme cela est indispensable dans les départemens où il n'y a pas d'école de pharmacie, de la visite des officines des pharmaciens, des boutiques et magasins des épiciers, droguistes et herboristes, pense-t-on que le produit des droits à percevoir pour cette opération, joint à celui des amendes infligées pour contraventions aux lois sur la médecine et la pharmacie, sera suffisant pour les couvrir de leurs frais?

Quels sont les abus dans l'exercice de la médecine, de la chirurgie et de la pharmacie, pour la répression desquels la législation actuelle s'est montrée insuffisante?

Quelles dispositions nouvelles seraient nécessaires pour assurer la répression de ces abus?

Est-il nécessaire de prévenir par une disposition spéciale l'exception souvent réclamée par des dentistes, des renoueurs non pourvus de diplômes, et quelquefois admise par les tribunaux?

La distinction entre les pharmaciens et les épiciers, droguistes et confiseurs, doit-elle être l'objet d'une définition explicite dans la nouvelle loi?

Quel parti adopter définitivement, en ce qui concerne

les remèdes secrets, pour concilier de la manière la plus équitable les intérêts de la santé publique et les droits des propriétaires de ces remèdes ?

Beaucoup de pharmaciens tiennent des dépôts de remèdes connus, mais composés par d'autres que par eux : peuvent-ils y être autorisés, sauf à ne les délivrer au public que sur la prescription d'un docteur en médecine ou d'un officier de santé? ou bien faut-il maintenir *explicitement* le principe qu'ils ne doivent vendre que des médicamens composés par eux-mêmes, selon les formules du codex ?

Le codex est-il en rapport avec les progrès des sciences? Est-il nécessaire de le refaire ?

De nouvelles préparations étant tous les jours introduites dans la pharmacie, par suite des progrès de la chimie, peut-on astreindre les pharmaciens à ne tenir dans leurs officines que des médicamens préparés suivant les formules d'un codex, quelque parfait que puisse être un tel ouvrage au moment de sa publication? ROBINET.

De l'effet général de l'iode sur la santé des individus qui en font usage.

On lit assez souvent dans les annonces des journaux politiques et notamment dans le *Journal des Débats* du mercredi 19 novembre, l'article suivant :

ACADÉMIE ROYALE DE MÉDECINE.

Remède contre le goître, dit poudre de Sancy.

« Après un examen de deux ans, la commission des re-
» mèdes secrets de l'Académie royale de médecine a fait son

» rapport sur ce remède. Il résulte de ce rapport, que de » tous les remèdes proposés contre le goître, la poudre de » Sancy est, sans comparaison, le plus actif et le plus sûr. » Elle a toujours réussi dans tous les cas où tous les autres » moyens avaient échoué, et la manière de l'administrer est » exempte de toute espèce d'inconvéniens : ce qu'on ne peut » dire de l'iode, par exemple, lequel altère la santé, amène » l'amaigrissement, et fond la gorge, qu'il fait disparaître » sans retour Du reste, on délivre avec le remède une ins- » truction détaillée sur les propriétés et sur le mode de » l'employer. Se vend chez, etc. »

Il est malheureusement vrai qu'une commission de l'Académie royale de médecine a reconnu que la poudre de Sancy n'offrait pas dans son administration les mêmes inconvéniens que l'iode; mais nous ne pouvons croire que cette conclusion ait obtenu la sanction de l'Académie, après qu'il a été prouvé que ce prétendu remède secret, différent de l'iode, ne renfermant pas d'iode, n'ayant pas les inconvéniens de l'iode, contenait une assez forte proportion d'iodure de potassium. Alors peut-il être permis à celui qui a tendu un pareil piége au corps respectable de l'Académie, de se couvrir de son nom pour enfreindre la loi qui interdit toute annonce et affiche imprimée, indiquant des remèdes secrets, sous quelque dénomination qu'ils soient présentés ?

Malgré un abus aussi blâmable, nous nous serions abstenus de relever l'annonce en question, si elle ne renfermait une assertion préjudiciable à l'art de guérir, et contre laquelle on ne saurait trop se prononcer.

L'iode employé par M. Coindet contre le goître, prescrit depuis plus de deux ans, avec un succès soutenu, contre les scrofules, par M. Lugol, médecin de l'hôpital Saint-Louis, recommandé enfin dernièrement contre la goutte, par M. Lo

docteur Gendrin, n'offre pas d'autres inconvéniens dans son emploi que ceux qui accompagnent tous les médicamens actifs, lorsqu'ils sont administrés sans prudence.

J'ai assisté aux leçons cliniques de M. Lugol; j'y ai vu plus de cent vingt malades scrofuleux traités par l'iode. Aucun d'eux n'en a éprouvé d'accidens. Bien plus; absorbant la question de savoir si l'iode faisait maigrir, M. Lugol nous a donné la statistique des femmes soumises au traitement. Ces femmes, partagées en trois classes, ont offert les résultats suivans: les femmes maigres ont engraissé; les femmes grasses n'ont pas maigri; celles qui se trouvaient entre ces deux catégories ont généralement gagné: l'appétit de presque toutes s'est trouvé augmenté, et les fonctions du système digestif ont éprouvé une amélioration marquée.

C'est donc à tort que l'on voudrait répandre l'opinion que l'iode fait maigrir, et particulièrement les femmes. Au reste si l'on pouvait conserver quelques doutes sur ce sujet, de même que sur les propriétés générales de l'iode, ils seront certainement dissipés par la très-prochaine publication des recherches cliniques faites à l'hôpital Saint-Louis.

GUIBOURT.

MÉDICAMENS NOUVEAUX.

Le madar ou *mudar*.

On a donné ces noms à la racine de l'*asclepias gigantea* de Lamarck, plante de la famille des apocynées, et qui est connue des Anglais sous le nom de *mudar-root*.

Le madar se prépare de la manière suivante: on arrache les racines au mois d'avril ou de mai; on les lave pour les débarrasser du sable qui forme le sol dans lequel elles croissent de préférence; on les essuie ensuite avec un linge

blanc : lorsqu'elles sont ainsi lavées et essuyées, on les expose à l'air, et on les laisse sécher jusqu'à ce que le suc laiteux qu'elles contiennent soit épaissi au point de ne pouvoir plus s'écouler ; on enlève ensuite l'épiderme brun qui les recouvre. Lorsqu'elles sont bien nettoyées et bien blanches, on détache l'écorce de la partie ligneuse, on la fait sécher complétement, on la réduit en poudre, que l'on conserve dans des flacons bouchés avec soin. Cette précaution a pour but de prévenir sa détérioration, détérioration due à la propriété qu'elle possède d'attirer l'humidité de l'air.

Cette poudre est blanchâtre, son odeur est faible ; elle a quelque ressemblance avec celle de l'opium ; sa saveur se rapproche de celle de la *féverolle* : on ne sait rien sur ses propriétés chimiques ni sur sa composition.

Divers praticiens se sont occupés de cette substance. Les ouvrages indiens de matière médicale la rangent au nombre des poisons énergiques. Cependant, à petites doses, elle a été recommandée dans le traitement des maladies cutanées. M. Robinson vante son usage pour combattre l'éléphantiasis, et dans le traitement des maladies syphilitiques. M. Playfair dit qu'on l'administre avec succès contre la syphilis, la lèpre, les éruptions cutanées chroniques, l'hydropisie, le rhumatisme, les engorgemens glanduleux, le ver solitaire, les fièvres intermittentes. Le madar s'administre en poudre, à la dose de 3 à 5 grains deux ou trois fois par jour, soit seul, soit mêlé à quelques grains de gomme arabique. M. Robinson a recommandé la composition suivante dans le traitement de l'éléphantiasis :

Pr. : Calomel, demi-grain ;

Poudre antimoniale, trois grains ;

Madar en poudre, six à dix grains, pour un bol à prendre toutes les huit heures.

Des détails plus nombreux sur ce médicament ont été insérés dans les *Transactions de Calcutta* et dans le *Journal de Médecine et de Chirurgie d'Edimbourg.*

A. CHEVALLIER.

Du Faam et de son usage en médecine; par M. GIRAUDY.

Le faam, dit l'auteur, est une plante exotique, dont on doit la découverte à M. Du Petit-Thouars. Les Africains en emploient l'infusion comme boisson d'agrément et contre certaines maladies de poitrine. M. Giraudy l'ayant goûtée, l'a trouvée si agréable et si adoucissante, qu'il se décida à la prescrire à différens malades, seule ou avec du lait, surtout dans des maladies de poitrine: il le fit avec succès dans la plupart des cas. Aussi, pour faire connaître ce médicament sous le rapport botanique, il donne une courte phrase latine, descriptive de l'espèce végétale, à laquelle appartient le faam; elle appartient au genre *angrœcum*, Du Petit-Thouars. Mais l'auteur a oublié de dire que ce genre appartient à la famille des orchidées; il n'indique aucun de ses caractères botaniques, et sa phrase spécifique est si malheureusement estropiée, qu'elle devient tout-à-fait inintelligible. *L'angrœcum fragrans* a été figurée, avec vingt-six autres espèces du même genre, par M. Du Petit-Thouars, dans son *Histoire particulière des plantes orchidées*, recueillies sur les trois îles australes d'Afrique. Paris, 1822, planche 54. Mais la description du genre et des espèces n'est pas encore publiée: cependant un tableau synoptique, joint à l'ouvrage cité, assigne aux *angrœcum*, pour caractères, des anthères formées de globules distincts, placées sous une calotte pédiculée, à deux loges, ayant un seul globule dans chaque loge; le labelle ouvert, l'éperon plus ou moins long,

les feuilles distiques, imbriquées ou nulles, les fleurs solitaires, paniculées ou en grappes.

Le genre *angræcum*, dans la famille des orchidées, appartient à la section des épidendrées; et *l'angræcum fragrans* (*ærobium fragrans*, Sprengel) se rapproche, par conséquent, de la vanille, par ses caractères botaniques autant que par ses propriétés médicamenteuses. Cette plante croît en parasite sur des troncs d'arbre; en se fanant, ses feuilles prennent une odeur douce et suave, approchant de celle du miel vert. Cette particularité se retrouve dans quelques-unes de nos orchidées indigènes, telles que les *orchis fusca* et *militaris*. Préparées comme le faam, les feuilles de ces espèces ne pourraient-elles pas servir de la même manière, dans les lieux où on les trouve abondamment?

L'infusion du faam est d'une amertume forte et analogue à celle de l'amande amère; mais, outre ce principe amer et son arome, elle renferme encore un mucilage semblable à celui des *orchis*.

Suivant M. Giraudy, cette infusion exerce sur l'organisme une action calmante, comme le laurier-cerise, et elle détend les tissus comme les mucilagineux; elle facilite les digestions, calme les douleurs de poitrine, dissipe les spasmes et l'oppression, aide l'expectoration, et réussit dans les rhumes, les coqueluches, les phthisies pulmonaires, les accès d'asthme, toutes les fois que l'irritation nerveuse ou inflammatoire est dominante. Le temps est passé, dit M. Giraudy, où l'on aurait simplement désigné le faam comme béchique, expectorant, digestif, dissolvant, antispasmodique, etc. Mais sommes-nous bien avancés lorsque M. Giraudy vient à son tour le recommander comme adoucissant, et en même temps comme sédatif et calmant? Si le faam possède réellement les grandes vertus que M. Giraudy

lui reconnaît, la première chose à faire eût été d'en donner une bonne analyse chimique. (*Bulletin des Sciences médicales*, août 1828.) J. F.

Emploi du bi-chromate de potasse en médecine.

M. Cumin a fait connaître dans le *Journal d'Edimbourg*, 1827, l'emploi qu'il a fait de ce sel pour toucher les verrues et les végétations de nature syphilitiques il a remarqué, 1° que, dans quelques-unes des applications, la végétation disparaissait sans donner lieu à des ulcérations; 2° que, dans d'autres cas, il y avait ulcération; mais que ces ulcérations étaient circonscrites, et faciles à guérir: alors la guérison est toujours plus prompte. L'auteur assure avoir parfaitement guéri par l'emploi de la *dissolution saturée de ce sel*, en peu de temps, et sans causer de vives douleurs, une personne qui présentait un nombre immense de végétations *verruqueuses* qui avaient résisté à d'autres moyens de traitement. A. C.

Traitement des scrofules et du goître par le brôme; par le docteur L. POURCHÉ.

(EXTRAIT.)

Depuis que la chimie s'est enrichie d'un nouveau corps simple, le brôme, dont les propriétés énergiques promettaient un puissant secours à la thérapeutique, M. Pourché a eu l'heureuse idée de l'employer dans le traitement des scrofules et du goître, chez deux sujets d'une constitution lymphatique. Des tumeurs scrofuleuses se sont résolues sous l'influence d'un traitement consistant en frictions, avec une pommade contenant de l'hydrobrômate de potasse, ou en cataplasmes arrosés d'une solution aqueuse de brôme.

Chez un troisième sujet, une otorrhée ancienne et l'engorgement scrofuleux des testicules, ont cédé à l'usage des mêmes moyens et des préparations de brôme à l'intérieur. Un goître a perdu les deux tiers de son volume énorme, au moment où M. Pourché publie ses observations. De pareils succès seront sans doute bientôt confirmés par d'autres, dans les applications à une plus grande variété de maladies. Quel médecin ne s'efforcera de concourir à des travaux si utiles, et ne s'attachera, par une observation assidue, à préciser les indications qui réclameront l'emploi de cette substance, et à déterminer, pour tous les cas, les doses et les formes les plus convenables?

M. Pourché emploie le brôme à l'intérieur, tantôt en dissolution dans l'eau, tantôt à l'état d'hydrobrômate. Le premier de ces médicamens, le brôme, se prépare en dissolvant une partie de cette substance dans quarante parties d'eau distillée. On peut administrer cette teinture aqueuse de brôme à la dose de cinq à six gouttes mêlées avec de l'eau pure, et dont on augmente graduellement le nombre. Quant à l'hydrobrômate de potasse, il s'obtient par les mêmes procédés qui servent à la préparation de l'hydriodate de cette base. M. Pourché l'emploie sous la forme de pilules, à la dose de quatre à huit grains par jour. J. F.

VARIÉTÉS.

Note sur un composé nouveau de cyanogène et de soufre.
(Bi-cyanure de soufre.)

En faisant réagir à la température ordinaire, dans un ballon de verre bouché, du bi-chlorure de soufre avec du

cyanure de mercure, M. Lassaigne a observé la formation de cristaux blancs, très-volatils, d'une odeur forte très-piquante, que plusieurs essais lui ont appris être un composé à proportions définies de cyanogène et de soufre. Cette combinaison, qui est un véritable bi-cyanure de soufre, présente plusieurs propriétés remarquables, qui feront l'objet d'un article prochain.

Examen chimique de concrétions pierreuses évacuées par le nez pendant la durée d'une hémicrânie périodique; par le professeur GEIGER.

Les concrétions, dont M. Geiger n'a eu à sa disposition qu'une fort petite quantité (quatre grains et demi), se sont trouvées composées :

Matière animale, mucus, albumine, fibrine, graisse et osmazône.....	0,350 gr.
Sous-phosphate de chaux	0,325
Carbonate de chaux.....	0,710
Carbonate de magnésie.....	0,125
Total	1,500

J. F.

Mercure trouvé dans le corps humain.

Le professeur Huncfeld, de Greifswald, a trouvé du mercure à l'état métallique dans la graisse demi-liquide d'un lipôme. (*Bulletin des Sciences médicales*, août 1828.)

A M. le Rédacteur.

MONSIEUR,

Dans un livre que vient de publier M. Legrand, d'Amiens, et où il est question surtout de l'or et du mercure, et de leurs effets dans les maladies syphilitiques, M. Chamayon, pharmacien à Montpellier, est désigné comme le successeur de M. Figuier, et comme le seul qui puisse fournir des préparations d'or exactes.

L'auteur a été mal instruit sur ces deux points : la pharmacie Figuier n'a pas cessé d'exister, et n'a pas eu de successeur : mon oncle et mon père, qui ont fondé cette officine, et lui ont donné une célébrité méritée, ont des héritiers de leur nom et de leur zèle. Si M. Legrand eût connu les travaux que ma famille peut revendiquer sur ce point, il aurait évité des fautes graves dans lesquelles il est tombé en indiquant ses procédés, erreurs que je me propose de relever un jour.

Veuillez, etc., etc.

FIGUIER aîné.

Paris, le 28 septembre 1828.

M. Martial Campagne nous donne les détails suivans sur la manière de soigner les sangsues :

« Je transvase les sangsues dans un bassin en fer-blanc, percé de petits trous; je les presse assez fortement dans la main pour les faire *mousser* beaucoup; je les mets alors dans le pot; j'y verse assez d'eau pour la faire passer au-dessus des bords : par ce moyen, le mucus, qui s'est réduit en *mousse* par l'interposition de l'air, surnage, tombe, et les sangsues s'en trouvent débarrassées. Je les transvase

de nouveau dans le bassin, je les y presse encore un peu, et je les lave avec deux ou trois pots d'eau.

SOCIÉTÉS SAVANTES.

Institut.

Mois d'octobre. M. Héricart de Thury annonce à l'Académie que M. Brard a découvert, près de Cannes, une masse de fer météorique pesant environ cinq quintaux métriques. Ce fer, dont M. Héricart présente de beaux échantillons, est composé de lames triangulaires et rhomboïdales : on ne pourrait, dit-il, s'empêcher de le considérer comme météorique, quand bien même l'on n'y trouverait pas de nickel. M. Laugier, dans un essai d'analyse, vient de l'y démontrer. Cette masse de fer, d'après le peu de valeur que le propriétaire lui suppose, ne reviendrait, tous frais compris, et rendu à Paris, qu'à 610 francs (le fer météorique vaut de 25 à 30 fr. l'once pour les amateurs). L'Académie arrête qu'il sera écrit au ministre de l'intérieur pour le prier d'acheter ce fer pour le Jardin-du-Roi.

M. Delille, professeur de botanique à Montpellier, lit une description d'une plante que Linné a nommée *theligonum cynocrambe :* elle est printanière dans le midi de la France. Elle était regardée, dans les temps anciens, en Grèce, comme herbe potagère. Parmi les auteurs modernes, G. Bauhin est le premier qui l'a découverte aux environs de Montpellier. Peu avant lui, Césalpin et Columna l'avaient fait connaître en Italie. Le nom de *cynocrambe*, chou de chien, tel que les Grecs l'ont donné à cette plante,

fait suffisamment connaître qu'ils la plaçaient parmi les potagères les plus communes, quoiqu'elle soit âcre, et d'une odeur de chou désagréable. Cependant les lapins et les moutons la mangent sans danger : elle n'est point en usage, comme aliment, à Montpellier, où l'on mange d'ailleurs quantité d'autres espèces de plantes sauvages. Il y a un assez grand nombre de plantes suspectes que l'on peut manger sans accident, principalement en hiver. M. Delille dit, à ce sujet, que l'on mange à Montpellier le coquelicot sauvage (*papaver rhœas*), tendre en hiver, tandis qu'il serait dangereux en été. Enfin, le professeur fait connaître la structure de cette plante, et indique le premier exemple d'aiguilles cristallines dans le fruit, où elles sont susceptibles d'être plus facilement recueillies que dans tout autre végétal.

M. Legendre, au nom de la section de géométrie, déclare qu'il y a lieu à remplacer M. de Laplace. L'Académie adopte par la voie du scrutin cette décision, et prie la commission de présenter les candidats dans la prochaine séance.

MM. Thibeaudeau et Bontemps lisent un Mémoire sur la fabrication du *flint-glass* et du *crown-glass* : ils présentent en même temps des plateaux de *flint-glass* et de *crown-glass* d'objectifs achromatiques de grande dimension, qu'ils soumettent à l'examen de l'Académie.

L'Académie procède à l'élection d'un académicien libre, en remplacement de M. le comte Andréossy, décédé. Sur quarante-sept votans, M. Daru ayant obtenu 30 suffrages, l'Académie, en proclamant son élection, la renvoie à la sanction du Roi.

M. Cuvier met sous les yeux de l'Académie le dessin de la mâchoire d'un animal gigantesque inconnu, qui lui a été envoyée par M. Schleied-Macheo. Cet animal appartient à

un genre nouveau ; ses dimensions étaient extraordinaires En effet, en supposant que son corps fût aussi peu volumineux, en proportion de la tête, qu'il l'est chez l'hippopotame (celui de tous les quadrupèdes dont la proportion de la longueur de la tête à celle du corps est la plus petite), on trouverait encore que sa longueur totale aurait été de dix-neuf pieds. Jusqu'ici le quadrupède le plus volumineux était un paresseux gigantesque, le *mégalonix*, qui n'avait pourtant que douze pieds de longueur.

Séance du lundi 3 *novembre.* L'Académie procède à l'élection d'un membre pour remplacer M. de Laplace dans la section de géométrie.

Au premier tour de scrutin, sur 46 votans, M. Puissant obtient 22 voix, M. Francœur 18, et M. Coranzès 6.

Au second tour, sur 47 votans, M. Puissant réunit 27 suffrages, M. Francœur 18, et M. Coranzès 2. M. Puissant est élu.

M. Gannal adresse à l'Académie des recherches sur l'action du phosphore sur le carbure de soufre. (Voyez l'extrait que nous avons donné de ce travail.)

M. Nobili présente un grand nombre de plaques d'acier colorées et peintes par un procédé de son invention ; il ajoute qu'il a découvert plusieurs moyens de peindre d'une manière aussi élégante que solide sur différens métaux, tels que l'acier, le fer et la fonte. L'auteur se propose d'exposer bientôt les produits de cet art nouveau qu'il nomme métallochromie.

M. Dutrochet donne lecture de deux Mémoires, l'un sur la cause des directions des tiges et des racines, et l'autre sur l'irritabilité végétale.

Séance du lundi 10. M. Arago communique à l'Académie une lettre de M. Cagnard de Latour, qui annonce que le pa-

quet qu'il adressa à l'Académie le 19 janvier 1824, contient un procédé, qui lui est propre, pour faire cristalliser le carbone. Ce procédé n'a aucun rapport avec celui de M. Gannal.

M. Cagnard de Latour envoie en même temps neuf à dix tubes remplis de très-petits cristaux de carbone cristallisé d'une couleur brunâtre : les plus gros de ces cristaux pèsent 4 centigrammes : ceux qu'il se propose d'envoyer pourront peser 40 centigrammes. Parmi ces cristaux étaient de petites couronnes cristallisées que M. Cagnard de Latour annonce être de la silice cristallisée par son procédé, qui a pour but la cristallisation des corps durs.

M. Arago, après la lecture de cette lettre, annonce qu'une autre personne à lui connue s'est occupée de décomposer le carbure de soufre par l'électricité, afin d'obtenir le carbone cristallisé ; mais que malheureusement le carbure de soufre n'étant pas conducteur de l'électricité, il n'avait pu y parvenir. Cet habile académicien ajoute que l'auteur continue ses travaux et sur ce carbure et sur l'acide carbonique, et qu'il espère obtenir d'heureux résultats.

M. Thénard se propose d'analyser à l'Ecole polytechnique les cristaux obtenus par M. Cagnard de Latour; et MM. Vauquelin et Chevreul, de leur côté, répètent en ce moment l'expérience de M. Gannal. Nous aurons soin de faire connaître les résultats de ces essais.

Académie royale de Médecine.

ACADÉMIE RÉUNIE.

Séance du 2 septembre. M. Gueneau de Mussy, au nom de la commission des remèdes secrets, fait les trois rapports suivans :

Dans le premier, relativement à une lettre de M. le préfet de police, qui dénonce à l'Académie un certain nombre de remèdes annoncés malgré l'ordonnance du 21 juin 1828, la commission fait connaître les seules préparations médicinales qui, d'après nos lois, peuvent être légitimement débitées et annoncées; elles sont les suivantes :

1°. Les remèdes dont les formules sont insérées dans les dispensaires rédigés par les Facultés de médecine, ou dans le nouveau *Codex;* 2° les remèdes dont le Gouvernement, conformément au décret du 18 août, aurait acheté ou publié le secret; 3° les remèdes que l'Académie royale de Médecine aurait approuvés, et dont la composition aurait été rendue publique; 4° les remèdes dont les auteurs auraient obtenu un brevet d'invention, conformément à la loi du 7 janvier 1791, et dont aussi les formules auraient été publiées.

Parmi les remèdes non rangés dans l'une de ces quatre classes, dont la commission regarde la publication comme illégale, elle cite un opiat balsamique, des pilules balsamiques, un dépuratif anti-dartreux, des pilules anti-glaireuses, une mixture dite brésilienne, des grains de santé, le remède anti-syphilitique sans mercure du sieur Gervais,

les pilules indiennes purgatives, le trésor des poumons, l'essence concentrée de salsepareille rouge, un remède contre les fleurs blanches, des pilules toni-purgatives, des manches préparées contre les convulsions.

La commission ne regarde point comme remèdes: les cosmétiques, les alimens et les sirops non médicinaux, préparations dont, par conséquent, l'annonce peut être permise.

Comme parmi les cosmétiques il en est qui peuvent être dangereux, la commission pense qu'on devrait en surveiller le débit. Enfin, elle propose d'envoyer à M. le préfet la liste des préparations que l'Académie, dans sa séance du 4 avril 1826, a arrêté pouvoir être vendues ou débitées par les confiseurs et les épiciers.

Dans le second rapport, la commission propose d'inviter le Gouvernement à l'acquisition du procédé du sieur Mauvage pour la composition du taffetas végéto-épispastique, propre à entretenir la suppuration des vésicatoires. Ce taffetas, à l'analyse, n'a pas indiqué la présence des cantharides, et paraît n'être composé que de graisse et de substances de nature végétale. La commission regarde les avantages de ce taffetas comme incontestables.

Le troisième est relatif à un remède contre le goître, appelé *poudre de Sancy*, proposé par MM. Bazière et Duchanois. L'Académie réclame de la commission de nouveaux essais.

Séance du 9 septembre. M. H. Cloquet lit une note de M. le docteur E. Rousseau, préparateur au Jardin-du-Roi, relative à un nouvel os de la face, nommé os lacrymal externe, ou petit unguise, situé à l'angle externe et inférieur

de l'orbite : il concourt à la formation du bord orbitaire et à celle du conduit lacrymal.

M. Pravez lit un Mémoire sur les moyens mécaniques propres à prévenir l'absorption des virus. Il a inventé nn instrument à l'aide duquel on peut tout à la fois faire des lotions sur les plaies empoisonnées, les frictionner, et exercer une forte aspiration sur leur surface. M. Pravez, à la cautérisation par le feu, substitue celle par le galvanisme.

SECTION DE CHIRURGIE.

M. Amussat présente un modèle perfectionné du lithotome double : c'est une espèce de ciseaux courbes sur le plat, qui, ouverts, coupent en dehors, et qui, fermés, sont tout-à-fait inoffensifs : le degré d'écartement donné aux lames, qui sont boutonnées, peut être mesuré par une échelle fixée à l'une d'elles.

M. Lisfranc annonce avoir fait jusqu'à présent quarante-trois amputations du col de l'utérus, sur lesquelles il n'a eu que quatre revers.

M. Amussat présente à l'Académie un calcul de onze gros et quelques grains, extrait par l'opération du haut-appareil, de la vessie d'un homme de cinquante-neuf ans, et qu'un confrère, qu'il désigne sans le nommer, par acte de représailles, traitait d'un rétrécissement du canal de l'urètre (1).

---

(1) Ce malade est aujourd'hui, 12 novembre, parfaitement guéri. Ayant été le témoin de l'opération pratiquée par M. Amussat, je ne saurais trop louer la simplicité du procédé, et l'habileté avec laquelle notre célèbre confrère l'a mis à exécution. G. P.

SECTION DE PHARMACIE.

Séance du 25 *octobre* 1828. La section prend connaissance d'une lettre de M. de Bois-Bertrand, qui consulte l'Académie sur les dangers qu'il y a de rencontrer du redoul dans les feuilles de séné. Cette lettre a été écrite à la suite d'accidens arrivés à Turcoin, par l'emploi d'un mélange de ces parties de végétaux qui se trouvaient chez les épiciers, et qui étaient vendus pour du séné qui venait de Marseille. M. de Bois-Bertrand demande quelles sont les mesures à prendre pour faire cesser ces accidens, et s'il est nécessaire de proscrire l'emploi des grabeaux?

MM. Chereau et Guibourt sont nommés rapporteurs.

M. Henry, qui, comme nous l'avons déjà dit, avait été consulté sur les colorations à apporter à l'acide arsénieux, dans le but de faire distinguer ce composé, a fait des essais avec la cochenille, l'indigo, le rocou, et il y a mêlé des matières amères, l'aloès et un sel de strychnine: il a vu que ce dernier était le plus convenable, à cause de l'amertume qu'il donnait à l'oxide d'arsenic.

M. Boullay pense qu'on peut employer la coloquinte. M. Labarraque propose l'huile animale pour la coloration. M. Derosne propose le noir de fumée.

M. Henry fils a lu un travail intitulé: *Observations sur l'action réciproque du sulfure d'antimoine et des carbonates neutres de soude et de potasse* par la voie humide, dans lequel l'auteur a tâché de démontrer que le kermès obtenu par le procédé de Cluzel jeune n'est pas identique à celui analysé par M. Berzélius, et préparé par les alcalis caustiques, opinion que M. Robiquet et quelques autres chimistes avaient émise depuis celle du célèbre chimiste suédois. L'auteur rappelle d'abord succinctement le mémoire intéressant de Cluzel jeune

sur le kermès, où celui-ci considère ce corps à l'état de plus grande beauté, comme un hydrosulfate neutre, quoique d'après la correction des erreurs glissées dans l'évaluation du sulfure de plomb qui sert de base à l'analyse, on trouve que c'est véritablement un sous-sel ou un oxi-sulfure hydraté. Il passe ensuite en revue les expériences de M. Robiquet, où cet habile professeur a démontré la nature du kermès ci-dessus d'une manière claire, qui laisse peu douter que ce soit un sel avec excès d'oxide, et finit par considérer qu'il peut bien en être pour le kermès ce qu'il en est pour le bleu de Prusse, que sa préparation différente rend très-variable dans sa nature, lorsqu'on sait surtout, d'après Cluzel jeune, que les proportions des élémens dans la préparation du kermès en font différer beaucoup les résultats, comme M. Henry vient de le confirmer de nouveau dans son mémoire. Ce pharmacien présente à la suite une série d'expériences qui tendent à prouver, 1° que, dans la préparation du kermès par le procédé de Cluzel, il ne se dégage pas d'acide carbonique, parce qu'il se forme un mélange de bi ou de sesqui-carbonate pendant la production de l'hydrosulfate alcalin qui a lieu; 2° à constater la présence de cet hydrosulfate dans les eaux-mères. On sait que M. Berzélius a considéré que dans cette préparation il n'y a qu'une simple solution du sulfure dans le carbonate. 3° L'auteur fait voir que la poudre orangée, précipitée par les acides dans les eaux-mères, n'est que du sulfure ordinaire, et provient de la réduction de l'excès d'oxide du kermès par une partie de l'acide hydrosulfurique dégagé de l'hydrosulfate alcalin. 4° Il indique que ces eaux-mères contiennent à froid une certaine proportion de kermès qui donne le résultat dont il vient d'être question. 5° Enfin l'auteur passe à l'analyse du kermès, pour laquelle

il a suivi différens modes qui tous l'ont conduit à considérer ce corps, fait par le procédé de Cluzel, comme un *oxi-sulfure hydraté* composé théoriquement de :

Proto-sulfure d'antimoine.....	63,137	—	2 atomes.
Protoxide *idem*.....	27,262	—	1 atome.
Eau.....	9,611	—	6 atomes.

La trace d'alcali qu'il a trouvée dans le kermès ne lui semble pas faire partie constituante de ce composé ; il la regarde comme étrangère et due à la difficulté de laver à froid aussi bien qu'à chaud, ce dernier lavage décomposant le kermès. Il s'étaye de ces faits pour expliquer la théorie de l'opération, en suivant à peu près ce qui était indiqué il y a quelques années.

M. Lecanu présente une matière grasse cristalline qu'il a extraite de l'huile d'œuf. Cette matière est fusible à 145° centigrades ; à une température supérieure, elle se volatilise et elle se décompose en partie ; traitée par la potasse, elle n'est pas susceptible d'être saponifiée : par ce traitement, elle ne perd pas de ses propriétés, et M. Lecanu la regarde comme de la cholestérine.

M. Soubeiran présente, au nom de M. Berthemot, un mémoire sur les iodures. Dans ce travail, l'auteur a examiné l'action des métaux, des oxides et des carbonates sur quelques iodures. MM. Pelletier et Soubeiran sont chargés de faire un rapport sur ces expériences.

Séance du 15 *novembre.* L'Académie reçoit une communication de M. Tilloy sur la belladone. M. Tilloy a isolé autant que possible le principe actif de cette plante (*l'atropine*), et il en envoie un échantillon à l'Académie.

Voici le procédé indiqué par le chimiste de Dijon :

On prend de l'extrait aqueux de belladone, on le traite par l'alcool; on filtre, on distille pour obtenir l'alcool; on dissout l'extrait alcoolique dans l'eau, on filtre; on fait évaporer en consistance d'extrait; on traite de nouveau par l'alcool à 35°, on distille; on traite le résidu de la distillation par l'eau; on décompose par la magnésie caustique, qui donne lieu à un dégagement d'ammoniaque; on recueille le précipité qui se forme, on le traite par l'alcool bouillant; on filtre, on fait évaporer, on traite le résidu par l'éther; on fait évaporer, et on traite par l'eau acidulée; on filtre et on précipite par un alcali; on recueille le produit de la précipitation, qui est l'atropine. Cette substance se fond par la chaleur; elle brûle comme les résines; elle est soluble dans l'alcool et dans l'éther; elle bleuit le papier de tournesol rouge; traitée par les acides, elle ne fournit pas de cristaux. Un atome de cette substance, dissoute dans l'eau, donne lieu à la dilatation de la pupille.

M. Caventou donne connaissance de l'examen qu'il a fait d'un sang particulier qui lui a été remis par M. Gendrin.

Ce sang, extrait des veines d'un malade, était blanc, d'une apparence laiteuse; on y voyait quelques particules rouges. Il est neutre, car il ne rougit ni ne bleuit le tournesol: il est coagulé par la chaleur; mais le coagulum fourni ne présente pas toutes les propriétés de l'albumine: en effet, ce principe ne se colore pas en bleu par l'action de l'acide hydrochlorique, ne précipite pas le chlore. M. Caventou a vu aussi que cette substance n'était pas de la fibrine; il la considère donc comme une substance particulière analogue à la matière blanche du chyle.

M. Virey dit qu'il y a des exemples de faits analogues : il cite aussi les urines blanches. M. Chevallier fait part de l'analyse d'une de ces urines, analyse qui a été consignée dans l'un des volumes de ce journal. Cette urine avait été rendue par une négresse peu de temps après avoir été soumise, à l'hôpital des Vénériens, à un traitement mercuriel par le deuto-chlorure de mercure.

M. Regimbault, pharmacien à Montpellier, annonce qu'il a obtenu la coloration en bleu d'une masse pilulaire faite avec les substances suivantes : Savon médicinal, résine de gaïac et sublimé corrosif. — A ce sujet, plusieurs membres indiquent la coloration de cette résine par diverses substances, et notamment par le savon, par la salive, par la gomme arabique, etc.

Société de Pharmacie.

Séance du 15 *novembre* 1828. M. Tilloy annonce qu'il est parvenu à obtenir l'atropine, principe actif de la belladone, à l'état de pureté. (Voir son procédé aux séances de l'Académie de médecine.)

M. Ader présente de nouvelles recherches sur le baume de copahu ; elles ont pour but la séparation de l'huile volatile. Voici le procédé de M. Ader : on verse dans un matras 100 parties d'alcool à 36° ; on y ajoute 100 parties de baume de copahu ; on agite, puis on verse sur le mélange 37 1/2 parties de lessive des savonniers, ou soude caustique liquide ; on agite fortement, et on ajoute 150 parties d'eau. Il convient que le matras soit à long col, et se trouve rempli par les substances employées. L'huile volatile se sépare bientôt, et vient se rassembler dans le col du matras.

Le savon de résine peut être aisément purifié en le lavant avec une eau saturée de muriate de soude, et être amené à l'état d'une matière jaunâtre, épaisse comme de la térébenthine consistante, entièrement soluble dans l'eau, et jouissant des propriétés médicinales attribuées au baume de copahu lui-même.

Société de Chimie médicale.

Séance du 10 *novembre* 1828. M. Figuier aîné réclame contre une assertion contenue dans un ouvrage de M. Legrand, d'Amiens.

M. Martial-Campagne communique les moyens qu'il met en usage pour la conservation des sangsues, et pour empêcher la pâte de jujubes d'adhérer aux moules.

M. Orfila propose d'engager, par la voie du journal, les pharmaciens français à transmettre à l'autorité leurs vues particulières sur les améliorations à apporter à la partie de la législation qui concerne la pharmacie.

M. Julia-Fontenelle propose, dans le même but, de faire connaître le décret qui a organisé en Espagne les Facultés et autres institutions médicales. Ces deux propositions sont adoptées.

M. Chevallier lit un Mémoire sur l'urine des diabétiques.

M. Julia-Fontenelle lit plusieurs extraits.

M. Lassaigne lit une note sur un composé nouveau de cyanogène et de soufre.

Le même membre dépose son Mémoire sur l'acide con-

tenu dans les fruits de sumac, mémoire dont les principaux résultats avaient déjà été communiqués à la Société.

M. Chereau communique une note de M. Pallas sur la mannite et le principe cristallin de l'olivier.

M. Guibourt lit des observations sur la présence de l'acide pectique dans certains sucres du commerce.

La Société reçoit le tome premier du *Traité de Chimie appliqué aux arts*, par M. Dumas, et les deux premières livraisons de la *Flore médicale*, publiée par M. Panckoucke.

La Société nomme une commission chargée de faire un rapport sur la distribution des médailles d'encouragement fondées par la Société.

M. Gensoul, chirurgien en chef de l'hôpital de Lyon, est nommé membre correspondant.

BIBLIOGRAPHIE.

Traité de Chimie appliquée aux arts, par M. Dumas, *répétiteur de l'Ecole polytechnique.* Quatre volumes in-8°, avec planches. Prix : 8 fr. le vol., et 2 fr. 50 c. l'Atlas. On souscrit chez Béchet jeune, libraire, place de l'Ecole-de-Médecine, n. 4.

Le premier volume de cet ouvrage, qui manquait à la science, vient de paraître ; il est accompagné d'un Atlas contenant seize planches parfaitement gravées. Dans ce vo-

lume, l'auteur a traité de toutes les applications des corps métalliques, ainsi que de celles de leurs composés. Le premier livre est divisé en seize chapitres, où M. Dumas a traité successivement de l'hydrogène, de l'oxigène, du chlore, du brôme, de l'iode, du fluor, du soufre, du silicium, du phosphore, de l'azote, de l'arsenic, du bore, du silicium, du carbone, et de leurs composés employés dans les arts. Le deuxième livre, divisé en huit chapitres, contient des objets d'un très-grand intérêt: ce sont les combustibles, la préparation des charbons de bois, de la tourbe, du charbon de tourbe; il renferme des détails sur les lignites, les houilles, le charbon de houille (connu sous le nom de *coke*); la comparaison des divers combustibles, la construction des fourneaux, l'éclairage au gaz de l'huile, l'éclairage au gaz retiré de la houille. Nous avons lu avec le plus grand intérêt ces deux derniers articles, qui méritent de fixer l'attention.

L'utilité de ce *Traité de Chimie appliquée* est un sûr garant de son succès, succès que doit avoir tout livre utile aux manufacturiers, et à ceux qui s'occupent de l'application de la chimie aux arts. A. CHEVALLIER.

Nouvelle publication de la Flore médicale.

L'éditeur de la *Flore médicale*, M. Panckoucke, vient de faire paraître une nouvelle publication de ce bel ouvrage; les descriptions sont faites par MM. Chaumeton, Poiret, Chamberet; et tout ce qui traite de la peinture et de la co-

loration, est dû aux soins de madame F. P. et à M. J. Turpin.

Les deux premières livraisons qui viennent de paraître contiennent huit planches, qui présentent les figures de l'*absinthe*, de l'*acacia*, de l'*acanthe*, de l'*ache*, de l'*aconit napel*, de l'*agaric du mélèze*, de l'*agaric amadouvier* et de l'*agnus castus*. Le soin apporté dans le dessin et dans la rédaction du texte de cet ouvrage, le rend utile aux médecins, aux pharmaciens, et à ceux qui s'occupent de l'étude des plantes.

On souscrit à Paris, chez M. Panckoucke, rue des Poitevins, n. 14. Le prix de la livraison est de 2 fr. pour les souscripteurs, et de 2 fr. 50 c. pour les non-souscripteurs.

A. Chevallier.

ANNONCE.

Tarif à l'usage des Pharmaciens.

La multiplication des officines, et la concurrence qui en est résultée, ont introduit dans le prix des médicamens une sorte de désordre qui peut nuire beaucoup à la pharmacie en général. Depuis long-temps les pharmaciens en sentaient les inconvéniens. Plusieurs d'entre eux ayant pensé que le meilleur moyen d'y remédier étoit de rédiger un tarif de prix moyens, se sont réunis pour exécuter ce travail. Tous les pharmaciens pourront en tirer parti, en se conformant d'ailleurs aux exigences de leurs positions particulières. Ce travail a, de plus, l'avantage de leur

offrir un répertoire complet de leur officine. Sa forme permet de rendre aussi faciles que promptes la recherche et l'arrangement des médicamens.

L'ouvrage est un grand in-4° de 180 pages; il est divisé en un certain nombre de colonnes : la principale contient le nom des médicamens par ordre alphabétique; cinq autres sont occupées par les prix; d'autres sont réservées pour marquer en lettres ou chiffres convenus, l'indication du lieu ou de la place où sont situés les médicamens dans l'officine ou les magasins; une dernière colonne blanche peut recevoir des observations. L'ouvrage est imprimé sur papier fort, et réglé d'un bout à l'autre. Un grand nombre d'interlignes a été réservé, afin que chacun pût réparer, sans nuire à l'ordre alphabétique, les omissions qui auraient été faites.

Le *Codex* français a été pris pour base du travail; on y a ajouté tous les médicamens omis dans cet ouvrage, ou nouvellement découverts ou puisés dans d'autes pharmacopées, et d'un usage un peu général.

Afin de faciliter les recherches, on a indiqué chaque substance sous tous les noms qu'elle peut porter.

Quant aux prix, ils ont tous été discutés avec soin. On a toujours établi comme base le prix des quantités qui se vendent le plus ordinairement. Le petit nombre de substances dont les prix ne sont pas indiqués ne se trouvent plus dans le commerce, ou n'ont qu'une valeur conventionnelle, ou enfin se débitent dans les diverses officines, d'après des usages qu'il était difficile de ramener à une donnée unique.

L'ouvrage est terminé par un tarif des vases, appareils

et instrumens qui n'ont pu prendre place parmi les médicamens.

MM. Baget, Boudet, Boutron-Charlard, Chevallier, Clérambourg-Delondre, Guibourt, Moutillard, Pelletier, Raymond, Richard et Robinet, ont pris part à la rédaction de ce *Tarif*.

Des exemplaires sont déposés à Paris:

Chez MM. Baget, rue Vieille-du-Temple, n° 79;
Clérambourg-Delondre, rue Saint-Honoré, n° 93;
Moutillard, rue de la Montagne-Sainte-Geneviève, n° 28;
Robinet, rue de Beaune, n° 23.

Prix : 6 francs.

ROBINET.

ERRATA.

Article *Falsification du séné par le redoul*, page 536.

Remplacez par des o les guillemets qui se trouvent à la suite des mots *gélatine* et *émétique*, et au-dessous des deux titres SÉNÉ et ARGUEL.

A la suite du mot *émétique*, et au-dessous du titre REDOUL, lisez précipité *blanc*, au lieu de précipité bleu.

A la suite des mots *chlorure de barium* et *potasse caustique*, et au-dessous du titre SÉNÉ, remplacez les guillemets par des o.

La nécessité de cette correction consiste en ce que, dans des résultats de ce genre, les guillemets indiquent qu'un essai n'a pas été tenté, et le *zéro*, que l'essai tenté a donné un résultat négatif.

BRITISH MUSEUM 7 MY 74

Imprimerie de TROUVÉ et Cie, rue Notre-Dame-des-Victoires, n. 16.

TABLEAU COMPARATIF ET APPROXIMATIF

De la quantité de suc dépuré que l'on peut obtenir des végétaux; de sa saveur, couleur, et de sa densité au pèse-sirop de Baumé;

PAR M. RECLUZ.

NOM FRANÇAIS et SCIENTIFIQUE.	PARTIES EMPLOYÉES.	QUANTITÉ de suc dépuré obtenue d'une livre de substance.	DENSITÉ du SUC FILTRÉ.	COULEUR.	SAVEUR.
Ail, *Allium sativum.*	Bulbes.	4 onces.	5°	ambrée.	âcre et piquante.
Alkekenge, *Phisalis alkekengi.*	Baies.	9 onces 5 gros.	7°	orangée.	amère et acide.
Bardane, *Arctium lappa.*	Racines cueillies en juillet.	8 onces.	4°	jaune-brun.	amarescente et désagréable.
Belladone, *Atropa belladona.*	Feuilles cueillies à la fructification.	10 onces 2 gros.	5°	brunâtre.	légèrement salée.
Berberis, *Berberis vulgaris.*	Baies.	8 onces 2 gros à 9 onces.	9°	rouge tirant sur le jaunâtre.	très-acide.
Bergamottier, *Citrus bergamia vulgaris.*	Sarcocarpe ou fruit sans écorce.	10 onces 3 gros.	7°	incolore, quelquefois légèrement citrine.	sucrée et fade.
Bourrache, *Borrago officinalis.*	La plante entière cueillie avant la floraison.	9 onces 4 gros.	3° 1/2	rougeâtre.	fraîche et légèrement salée.
Idem.	*Idem* c. à la floraison.	8 onces.	4° 1/2	rouge-brunâtre.	salée et nauséeuse.
Idem.	*Idem* c. à la fructification.	6 onces 4 gros.	4° 1/2	plus foncée.	plus concentrée.
Idem.	Feuilles primordiales.	12 onces.	2°	rougeâtre.	fade et nauséeuse.
Idem.	Feuilles radicales c. avant la floraison.	12 onces.	2° 1/4	rougeâtre et un peu plus foncée que celle de la précéd.	fade, salée et nauséeuse.
Idem.	*Idem* c. à la floraison.	10 onces 4 gros.	2° 1/2	rouge-brun.	salée avec un goût d'extrait.

NOM FRANÇAIS et SCIENTIFIQUE.	PARTIES EMPLOYÉES.	QUANTITÉ de suc dépuré obtenue d'une livre de substance.	DENSITÉ du SUC FILTRÉ.	COULEUR.	SAVEUR.
Bourrache, *Borrago officinalis.*	tiges de la plante en fleurs.	8 onces 2 gros.	2° 1/2	rouge-brunâtre.	salée et amarescente.
Idem.	*idem* de la plante en fruits.	7 onces 6 gros.	3°	rouge-brun.	*idem* plus intense.
Idem.	feuilles caulinaires c. avant la floraison.	9 onces 3 gros.	2° 3/4.	*idem.*	salée et amarescente.
Idem.	*idem* c. à la floraison.	10 onces 4 gros.	3° 1/4 à 3° 1/2	sensiblement plus foncée.	*idem.*
Idem.	feuilles raméales c. avant la floraison.	6 onces 1 gros.	2° 3/4	rouge-brunâtre.	salée et nauséeuse.
Idem.	*idem* c. à la floraison.	7 onces.	3° 1/4 à 3° 1/2	rouge-brun.	*idem* plus prononcée.
Idem.	feuilles caulinaires et raméales cueil. à la fructification.	9 onces et demie.	3° 1/2	*idem.*	*idem.*
Idem.	sommités fleuries c. en juillet.	10 onces 3 gros.	3°	*idem.*	très-salée et amarescente.
Idem.	*idem* c. en novembre.	8 onces et demie.	2° 3/4	*idem.*	*idem* avec arrière-goût d'extrait.
Betterave blanche, *Beta vulgaris.*	racines c. en novembre.	9 onces.	10°	brun-clair.	très-sucrée.
Canne à sucre, *Saccharum officinale.*	tiges.	6 à 8 onces.	5° à 14°	brun-clair ou peu foncé.	*idem.*
Carotte jaune, *Daucus carotta.*	racines c. en juin.	11 onces et demie.	5° 1/2	jaunâtre ou jaune léger.	sucrée et aromatique.
Idem.	*idem* c. en sept. et déc.	10 onces 5 gros.	6°	*idem.*	moins sucrée et plus aromatique.
Carotte rouge, *Daucus carotta.*	*idem* c. en juin.	11 onces 5 gros.	5° 1/2	*idem.*	sucrée et aromatique.

NOM FRANÇAIS et SCIENTIFIQUE.	PARTIES EMPLOYÉES.	QUANTITÉ de suc dépuré obtenue d'une livre de substance.	DENSITÉ du SUC FILTRÉ.	COULEUR.	SAVEUR.
Carotte rouge, *Daucus carotta.*	racines c. en sept. et nov.	11 onces.	6°	jaunâtre ou jaune léger.	moins sucrée et sensiblement plus aromatique.
Cerisier à fruits aigres, *Cerasus caproniana.*	fruits sans pédoncules.	11 onces et demie.	7°	rouge-clair.	acide.
Cerisier à fruits noirs, *Cerasus juliana.*	*idem.*	8 à 10 onces.	7°	rouge foncé ou écarlate.	sucrée et aromatique.
Cerfeuil cultivé, *Chærophyllum sativum.*	feuilles cueillies à la floraison.	10 onces en sept. 14 onces en juin.	3°	rouge-brunâtre.	légèrement salée et aromatique.
Chicorée cultivée, *Cichorium intybus.*	feuilles cueillies à la floraison.	6 onces et demie.	3°	rouge-brunâtre.	amère.
Idem.	*idem* c. après la floraison.	10 à 12 onces.	4°	rouge-brun.	très-amère.
Chou rouge, *Brassica oleracea capitata rubra.*	feuilles caulinaires c. peu de temps av. la floraison.	8 à 9 onces.	5°	rouge-violacé.	douceâtre et légèrement aromatique.
Ciguë (grande), *Cicuta major.*	feuilles cueillies à la floraison.	10 onces à 10 onces et demie.	5°	rouge-brunâtre.	légèrement salée et nauséeuse.
Citronnier, *Citrus medica.*	sarcocarpe.	10 onces et demie à 11 onces.	5° 1/4	incolore.	très-acide.
Idem.	*idem* de fruits très-murs dont l'éc. commençait à se gâter.	12 onces.	4°	citrine.	bien moins acide.
Cochléaria, *Cochlearia officinalis.*	feuilles cueillies à la floraison.	9 onces 6 gros à 10 onces.	3°	légèrement brune.	âcre, excitant la toux.
Coignassier, *Cydonia vulgaris.*	les fruits.	10 à 12 onces et demie.	8°	incolore ou citrine.	légèrement acide, sucrée et aromatique.
Concombre, *Cucumis sativus.*	sa chair.	10 à 10 onces et demie.	3°	incolore.	fraîche et fade.
Cresson de fontaine, *Nasturtium officinale.*	la plante entière c. av. la floraison.	12 onces.	2° 1/2	brun très-léger.	salée et légèrement âcre.

NOM FRANÇAIS et SCIENTIFIQUE.	PARTIES EMPLOYÉES.	QUANTITÉ de suc dépuré obtenue d'une livre de substance.	DENSITE du SUC FILTRÉ.	COULEUR.	SAVEUR.
Cresson de fontaine, *Nasturtium officinale.*	la plante entière c. à la floraison.	9 onces.	3°	brun très-léger.	salée et légèrement âcre.
Dent de lion, *Taraxacum dens leonis.*	feuilles cueillies à la floraison.	8 à 9 onces.	3° 1/2	rouge-brunâtre.	très-amère.
Fraisier des bois, *Fragaria vesca.*	fraises sans calices.	6 à 7 onces.	6°	rouge-clair.	acidule, sucrée et aromatique.
Framboisier, *Rubus idœus.*	frambroises sans calices.	13 à 14 onces.	5°	rouge-violacé.	*idem.*
Fumeterre, *Fumaria officinalis.*	la plante entière c. en fleurs.	6 onces à 8 onces et demie.	4° 1/2	jaune-brunâtre.	amère, âcre et nauséeuse.
Grenadier, *Punica granatum.*	baies sans écorces ni cloisons.	7 onces à 8 onces et demie.	6°	rouge-clair.	acide et aromatique.
Groseiller à fruits rouges, *Ribes rubrum.*	baies égrappées.	10 onces et demie à 11 onces et demie.	6°	d'un beau rouge.	très-acide et aromatique.
Idem à fruits blancs, *Ribes rubrum*, var.	*idem.*	9 onces et demie à 10 onces.	6°	ambrée.	moins acide, légèrement sucrée et aromatique.
Hyèble, *Sambucus ebulus.*	*idem.*	10 onces à 11 onces 7 gros.	6°	rouge écarlate.	amère et nauséeuse.
Idem.	*idem.*	12 onces.	7°	*idem* plus foncé.	plus amère et nauséeuse.
Joubarbe des toits, *Sempervivum tectorum.*	feuilles radicales.	12 onces et demie à 13 onces.	4°	incolore.	acide.
Jusquiame noire, *Hyoscyamus niger.*	feuilles cueillies peu de temps avant la floraison.	8 onces.	4°	brunâtre.	légèrement salée et désagréable.
Idem.	*idem.* c. à la fructification.	9 onces 1 gros.	5°	*idem.*	salée et nauséeuse.
Lierre terrestre, *Glechoma hederacea.*	feuilles cueillies à la floraison de mars.	10 onces.	4°	rouge-brunâtre.	amarescente.

NOM FRANÇAIS et SCIENTIFIQUE.	PARTIES EMPLOYÉES.	QUANTITÉ de suc dépuré obtenue d'une livre de substance.	DENSITÉ du SUC FILTRÉ.	COULEUR.	SAVEUR.
Lierre terrestre, *Glechoma hederacea.*	feuilles c. à la florai. de juillet.	9 onces et demie.	5°	plus foncé.	amarescente.
Laitue pommée, *Lactuca sativa.*	feuilles du centre blanchies.	12 onces et demie.	2° 1/2	jaune-brunâtre.	légèrement salée et fraîche.
Idem.	feuilles vertes de la circonférence.	11 onces.	2° 3/4	*idem.*	*idem* et amarescente.
Idem.	troncs.	12 onces et demie.	3° 1/4	jaune-rougeâtre clair.	très-amère.
Limonnier, *Citrus limoni.*	sarcocarpe.	11 onces et demie.	5° 1/2	incolore.	très-acide et légèrement aromatique.
Maïs, *Zea mais.*	tiges cueillies après la fécondation.	8 onces.	7° 1/2	brun-clair.	très-sucrée.
Melon cantaloup, *Cucumis melo.*	sa chair.	13 onces.	3°	jaune-rougeâtre.	sucrée et aromatique.
Ményanthe trèfle d'eau, *Menyanthus trifolia.*	feuilles cueillies à la floraison.	9 onces.	4°	rouge-brun.	très-amère avec arrière-goût âcre.
Morelle, *Solanum nigrum.*	*idem.*	9 onces et demie.	4° 1/3	rouge-brunâtre.	légèrement salée et nauséeuse.
Idem.	*idem* c. à la fructification.	11 onces 5 gros.	5°	rouge-brun.	salée et nauséeuse.
Mercuriale annuelle, *Mercurialis annua.*	*idem* c. à la floraison.	8 onces et demie à 9 onces.	4°	rouge-brunâtre.	peu salée et fade.
idem.	*idem* c. à la fructification.	7 à 8 onces.	4° 1/2	rouge-brun.	*idem* et nauséeuse.
Mûrier noir, *Morus nigra.*	fruits aigres.	12 onces.	7°	rouge-clair.	très-acide.
Idem.	fruits noirs et mûrs.	9 à 10 onces.	10°	rouge pourpre très-beau.	sucrée et mucilagineuse.

NOM FRANÇAIS et SCIENTIFIQUE.	PARTIES EMPLOYÉES.	QUANTITÉ de suc dépuré obtenue d'une livre de substance.	DENSITÉ du SUC FILTRÉ.	COULEUR.	SAVEUR.
Nerprun purgatif, *Rhamnus catharticus.*	fruits égrappés.	9 onces.	10° à 10° 1/2	rouge-pourpré.	très-amère.
idem.	*Idem.*	9 onces et demie à 11 onces.	11° à 12°	rouge-violacé.	d'une très-grande amertume.
Nicotiane, *Nicotiana tabacum.*	feuilles cueillies à la floraison.	10 onces 5 gros.	5° 1/2	rouge-brun.	âcre et salée.
Oranger à fruit doux, *Citrus aurantium.*	sarcocarpe.	7 onces et demie à 8 onces 6 gros.	5° 1/4	légèrement orangé.	sucrée et légèrement aromatique.
Ortie grièche, *Urtica.*	la plante entière c. en fleurs.	9 onces.	4°	jaune-brunâtre.	douceâtre et nauséeuse.
Ortie piquante, *Urtica urens.*	*Idem.*	9 onces et demie.	5°	plus foncée.	*idem* et d'extrait.
Idem.	les feuilles cueillies à la fructification.	5 onces et demie.	5°	jaune-brun.	douceâtre et nauséeuse.
Idem.	tiges cueillies à la fructification.	8 onces.	4°	jaune-brun clair.	douceâtre.
Oseille, *Rumex acetosa.*	feuilles radicales.	11 onces à 12 onces et demie.	3°	rosée.	très-acide.
Patience, *Rumex patientia.*	racines cueillies en juillet.	3 onces.	4°	jaune-brunâtre.	très-amère et âpre.
Panais, *Pastinaca sativa.*	racines cueillies en juin.	10 onces et demie.	5°	jaunâtre.	sucrée et aromatique.
Pavot, *Papaver somniferum.*	feuilles cueillies à la fructification.	12 onces.	5°	brun-rougeâtre.	amère et légèrement salée.
Pariétaire, *Parietaria officinalis.*	feuilles cueillies à la fructification.	7 onces et demie.	4°	*idem.*	fade et désagréable.
Pêcher, *Persica vulgaris.*	fleurs.	7 onces.	4°	rouge-brun.	amère et aromatique.

NOM FRANÇAIS et SCIENTIFIQUE.	PARTIES EMPLOYÉES.	QUANTITÉ de suc dépuré obtenue d'une livre de substance.	DENSITÉ du SUC FILTRÉ.	COULEUR.	SAVEUR.
Pensée sauvage, *Viola tricolor arvensis.*	la plante entière c. à la floraison.	6 onces.	5°	rouge-brunâtre.	âcre et nauséeuse.
Pimprenelle, *Poterium sanguisorba.*	feuilles cueillies à la floraison.	6 onces et demie.	4°	jaune-rougeâtre.	douce et légèrement astringente.
Persil, *Apium petroselinum.*	feuilles cueillies à la floraison de nov.	10 onces 4 gros.	4° 1/2	*idem.*	légèrement salée et très-aromatique.
Poirier, *Pyrus communis*, var.	poires de messire-jean c. en sept.	11 onces et demie.	6°	ambrée.	douce et acide.
Idem, var.	poires mouille-bouche c. en sept.	12 onces 5 gros et demi.	6° 1/2	*idem.*	douce, légèrement acide et aromatique.
Pommier, *Malus communis*, var.	pommes d'août c. avant leur entière maturité.	11 onces et demie.	6°	incolore.	acide.
Idem, var.	pommes calvile c. en septembre.	10 onces 6 gros.	6° 1/2	légèrement ambrée.	douce et aromatique.
Idem, var.	pommes reinette c. en septembre.	10 onces 5 gros.	7°	*idem.*	*idem.*
Pourpier, *Portulaca oleracea.*	feuilles cueillies au commencement de la floraison.	9 onces.	2° 1/4	incolore.	fraîche et légèrement astringente.
Idem.	tiges cueillies *idem.*	12 onces.	2° 1/4	rosée.	*idem* plus marquée.
Raifort sauvage, *Cochlearia armoracia.*	racines cueillies à la feuillaison.	7 onces.	3°	brun-clair.	âcre et piquante.
Idem.	*idem* c. à la floraison.	6 onces.	4°	*idem.*	plus prononcée.
Ronce, *Rubus fruticosus.*	fruits sans calices c. non entièrement mûrs.	12 onces.	6° à 7°	rouge-groseille.	acide et aromatique.
Rosier à cent feuilles, *Rosa centifolia.*	pétales.	4 onces.	4°	jaunâtre tirant au rouge.	légèrement âpre et aromatique.

NOM FRANÇAIS et SCIENTIFIQUE.	PARTIES EMPLOYÉES.	QUANTITÉ de suc dépuré obtenue d'une livre de substance.	DENSITÉ du SUC FILTRÉ.	COULEUR.	SAVEUR.
Saponaire, *Saponaria officinalis.*	feuilles cueillies à la floraison.	10 onces 6 gros.	4°	jaune-doré.	amère et très-âcre.
Idem.	fleurs.	6 onces 2 gros et demi.	6°	*idem* plus foncé.	*idem.*
Scabieuse, *Scabiosa arvensis.*	feuilles radicales c. en juillet.	9 onces et demie.	4°	brun-rougeâtre.	amère, âpre et âcre.
Stramoine, *Datura stramonium.*	feuilles cueillies à la floraison.	12 onces.	4°	rouge-brun.	légèrement salée et nauséeuse.
Idem.	*idem* c. à la fructification.	10 onces.	5°	*idem.*	plus salée et désagréable.
Sureau, *Sambucus nigra.*	baies égrappées.	10 onces 6 gros et demi.	4° 3/4 5°	rouge-groseille en masse, et vert-brun étendu sur du papier blanc.	douce et fade.
Vigne, *Vitis vinifera*, var.	verjus ou lambrusq., c. sans rafles, (1826).	7 à 8 onces.	7° à 8°	incolore.	très-acide.
Idem, *Vitis vin.*, var. *monopyrena.*	chasselas de Fontainebleau, *idem* (1826-1827).	12 onces et demie.	10°	*idem.*	douce et sucrée.
Idem, *Vitis vin.*, var. *acimi albis dulcissimis.*	muscat blanc, *idem* c. en 1819.	12 onces 2 gros.	16° à 17° suivant la maturité.	citrine.	sucrée et aromatique.
Idem, *Vitis vin.*, var.	meuniers de Clamart près Paris (1819).	13 onces.	16°	rosée.	douce et légèrement aromatique.

TABLE ALPHABÉTIQUE

DES AUTEURS,

POUR LE TOME QUATRIÈME.

Pages

ADER. Sur le baume de copahu, 609

ALLONNEAU. Monstruosité, 392

AMATI. De l'emploi du café, 190

AMUSSAT. Sur un homme qui s'était pendu, 450

Sur les injections forcées, 453

Lithotome double, 604

Cas de chirurgie, *ibid.*

AUDIBERT. Sur le sucre de fleurs d'aloès, 455

BACHOUÉ DE VIALER. Essai sur une nouvelle théorie des fonctions du système nerveux dans les animaux, 451

BAILLET. Procédé pour la vérification des cotons contaminés, 91

BALLY. Sur le séné du Sénégal, 41

BARROS. De l'analyse comparative des os de diverses classes d'animaux, 289

BARRUEL. Examen chimique d'une farine et d'un pain ayant causé l'empoisonnement de plusieurs personnes, 313

Sur la présence d'un hydriodate dans le sel marin du commerce, 275

BARTHEZ. Action du deuto-bromure de mercure sur l'économie animale, 492

De l'action du brôme sur l'économie animale, 427

BAUDELOCQUE. Sur les accouchemens, 348, 505

BENNERSCHEIDT. Sur la présence de l'iode dans le sang, 381

BÉQUEREL. Sur l'électricité développée par le frottement des métaux, 387

Pages.

Berthemot. Action des carbonates, des oxides terreux et alcalins sur les iodures, 146
Berzélius. Note sur le sucre de réglisse, 136
Sur la réduction du sulfure d'arsenic dans les recherches médico-légales, 439
Sur la combinaison décolorante du chlore avec les bases, 513
Observations sur le succin, 550
Beudant et Hachette. Expériences sur la formation des fulgurites, 238
Blanchet. Sur un ver lombric et un enfant rhinencéphale, 35
Bley. Analyse du thé du Mexique, 228
Blondeau. Sur l'opium de Rousseau, 199
Extraction de la morphine par fermentation, 454
Bonastre. Sur le cinnamomum des anciens, 199
Résine de palmier, 246
Sur l'embaumement des anciens, 294
Note sur la coloration en bleu du cristallin de l'œil au moyen de l'acide hydrochlorique, 319
Mémoire sur l'huile volatile de sassafras (extrait), 484
Boudet. Rapport sur les vermicelles de M. Donet, 247
Boullay. Sur une matière cristalline de la coque du Levant, 41
Boullay fils et Dumas. Sur l'éther, 34
Sur les éthers composés, 90
Bourgeois. Sur une mort apparente, 244
Emploi du chlore dans la phthysie, 351
Boutron-Charlard. Sur une presse à percussion, 455
Boutron et Henry fils. Analyse du *quillaia saponaria*, 248
Boyer. Cas de chirurgie, 93
Brandes et Giseke. Du principe actif de la grande ciguë, et des moyens d'obtenir le coniin, 318
Brandes et Reimann. Analyse des semences d'anis, 229
Brard. Fer météorique, 598
Brera. Emploi du rhus radicans, 231
Bretonneau. Sur la propriété vésicante de quelques insectes de la famille des cantharides. Rapport de MM. Latreille et Duméril, 173
Bretz et Ludervig. Analyse des fleurs de coquelicot, 227
Bridges. Préparation du peroxide de potassium par la calcination du nitre, 381

Pages.

Brongniart fils. Sur le pollen, 89, 385
Bunten. Baromètres, 238
Bussy. Sur le glucinium, 455
Sur le magnésium, 456

Cadet-Gassicourt. Article nécrologique sur M. Cadet-de-Vaux, 400
Cagnard de Latour. Sur le diamant, 606
Campagne. Sur les sangsues, 597
Cartier et Payen. Mémoire sur la fabrication de l'acide sulfurique, 419
Caventou. Expériences sur le principe amer de l'absinthe, 556
Examen d'un sang blanc, 608
Cazenave. Des chlorures de soude et de chaux, employés comme antisyphilitiques, 440
Chatelain. Sur la reproduction des sangsues, 40
Chelius. De l'action du vin de semences de colchique d'automne sur l'urine, 440
Chereau. Note sur les semences de laitue, 180
Sur la fécule torréfiée, 382
Notice additionnelle au mémoire du docteur Pallas sur l'olivier, 548
Observations du docteur Pallas sur la mannite et sur le principe cristallin de l'olivier, 580
Chevallier. Examen d'une huile volatile de cumin qui était devenue très-acide, 18
Sur les eaux de Chaudes-Aigues, 39
Sucre de réglisse, 162
Note sur la rectification de l'alcool à l'aide du muriate de chaux, 169
Essais sur quelques sucres du commerce et sur la quantité de sirop qu'ils peuvent fournir, 170
Sur le sulfure d'antimoine, 200
Note sur l'iode, 219
Police médicale. Vente des poisons. Réflexions à ce sujet, 277
Sur la culture de l'euphorbia lathyris, 459
Sur la floraison d'un pied de tabac, 508
Sur le brou de noix, 511
Essais sur la conservation des fleurs pour en obtenir plus tard des eaux distillées odorantes, 546

Pages.

Chevreul. Sur les couleurs accidentelles, 236
Sur la matière grasse de la laine, 505
Chomel. Sur une maladie épidémique à Paris, 561
Cloquet. Observation sur un développement de vers sur le corps d'un chiffonnier, 94
Collard de Martigny. Analyse de tissu cancéreux, 322
Colombot. Cas de chirurgie, 144
Comte (Achille). Recherches anatomico-physiologiques relatives à la prédominance du bras droit sur le bras gauche (extrait), 359
Conseil de salubrité de Nantes. Compte rendu du rapport général sur ses travaux en 1827; par M. Payen, 326
Courbon-Perrusset. Cas de chirurgie, 38
Cumin. Emploi du bichromate de potasse en médecine, 594
Cuvier. Dents fossiles de tapir, 349
Mâchoire gigantesque, 599

Dana. Sur la sanguinarine, 384
D'Arcet (Félix). Préparation de l'acide hydriodique, 355
Defermon. Sur la respiration, 235
Deguise. Ligature de l'artère carotide, 96
Delanoüe. Cavernes à ossemens fossiles, 442
Deleau. Mutisme, 195
Delille. Sur le theligonum cynocrambe, 598
Delpech. Amputation de la cuisse, 291, 393
Demours. Cataracte, 453
Deschamps. Pastilles pour la désinfection, 29
Poudre dentifrice, *ibid.*
Desfosses. Sur le cyanure de potassium, 251
Examen de la racine de polypode, *ibid.*
Desormeaux. Traitement de la syphilis, 197
Despiney. Sur la rage, 295
Despretz. Sur la chaleur dégagée par l'oxigène, 151
Combinaison du cuivre avec l'ammoniaque, 292
Dessaignes. Note sur une tentative d'empoisonnement par l'hydriodate de potasse ioduré, 65
Devergie. Observation sur une fracture du col du fémur, 37
Donné. Sur l'iode et le brôme servant à caractériser les alcalis végétaux, 223
Rapport sur son mémoire, 348

Pages.

Dronsart. Sur l'opium indigène, 243
Droguet. Moyen simplifié d'obtenir l'acide phosphoreux, 220
Dublanc. Sur l'emploi du baume de copahu, 297
Remarques sur le procédé d'extraction de la morphine, proposé par MM. Henry et Plisson, 537
Dulong d'Astafort. Sur l'altération qu'éprouve la graine de lin de la part du nitrate d'argent fondu, 39
Analyse de la dentelaire, 249
Dumas. Traité de chimie appliquée aux arts (extrait), 611
Dumas et Boullay fils. Sur l'éther, 34
Sur les éthers composés, 90
Duportal. Note sur la préparation des eaux distillées, 285
Dutrochet. Sur les phénomènes d'endosmose et d'exosmose, 293
Défrichement, 442
Direction des tiges et des racines. Irritabilité végétale, 600
Duval. Sur la vitalité des dents, 394

Emery. Rapport sur les eaux minérales, 560

Faraday. Manipulations chimiques (extrait), 47
Fée. Cours d'histoire naturelle pharmaceutique (extrait), 357
Notice sur des sénés falsifiés avec des feuilles de redoul, 528
Feneulle. Analyse des racines d'asclepias vincetoxicum, 346
Sur un bitume solide, remarquable par son odeur musquée, 490
Fiedler. Théorie des fulgurites, 193
Figuier. Lettre au rédacteur, 597
Fleurot. Sur une matière sucrée, séparée de l'extrait du souci des jardins, 345
Fontanelle. Traitement de la gale, 93
Fourrier. Sur la chaleur, 196

Gaide. Sur un cas de grossesse abdominale, 391
Gannal. Emploi du chlore, 91, 443
Recherches sur l'action du phosphore mis en contact avec le carbure de soufre, pour en séparer le carbone pur ou le diamant, 582
Gauthier de Claubry et Persoz. Sur le principe colorant de la garance, 141
Gay-Lussac. Pyrophore, 387

Pages

Geiger. Examen chimique de concrétions pierreuses évacuées par le nez, pendant la durée d'une hémicrânie périodique, 596
Gendrin. Traitement de la goutte, 196
Traitement de la goutte, 215
Gerber. Sur la jalapine, 384
Gigault. Empoisonnement par la belladone, 390
Gilet. Aréomètre nouveau, 564
Girard. Emploi du pavot cornu, 230
Girard. Sur la pose des tuyaux en plomb et en fonte, 235
Girard. Sur la rage, 449, 596
Girardin. Extraction de la morphine, 150
Procédé pour préparer le ferro-cyanure de potassium rouge, 299
Giraud de Buzaringues. Sur les générations, 502
Giraudy. Du faam et de son usage en médecine, 592
Gmelin. Expériences avec le nickel, 20
Expériences avec le cobalt, 22
Note sur la préparation de l'outremer factice, 373
Graeffe. Formule pour détruire les callosités, 439
Gravel. Décoction de tabac employée contre la colique dite des peintres, 139
Grenet. Rapport sur sa gélatine, 449
Gueneau de Mussy. Remèdes secrets, 602
Guéranger. De l'action chimique de l'eau commune sur l'émétique, à différentes températures, 368, 412
Guibourt. Observations sur la pommade mercurielle double, 5
Boules de mars, d'après le procédé de Nancy, 83
Sur l'efflorescence du carbonate de soude, 130
Réponse à la lettre de M. Planche sur la pommade mercurielle, 164
Rapport sur une note de M. Tapis, relative à la présence du mercure dans le rob antisyphylitique, 302
Sur la falsification du séné, 534
Note sur la présence de l'acide pectique dans le sucre, 573
De l'effet général de l'iode sur la santé des individus qui en font usage, 588
Guibourt et Henry. Pharmacopée raisonnée (extrait), 404
Guilbert. Traitement des douleurs rhumatismales, 449
Guillermont. Procédé pour l'extraction de la morphine, 457
Guimet. Outremer factice, 142, 386

Pages.

HAMPE. Moyen de conserver les sangsues, 553
HEDRICH. Coliques produites par des larves d'insectes, 500
HENRY. Analyse du vetiver, 41
HENRY fils. Observations sur l'action réciproque du sulfure d'antimoine et des carbonates neutres de soude et de potasse, 605
HENRY et GUIBOURT. Pharmacopée raisonnée (extrait), 404
HENRY fils et BOUTRON. Analyse du quillaia saponaria, 248
HENRY fils et PLISSON. Extraction de la morphine, 148
HERBIN. Cas de chirurgie, 95
HERON DE VILLEFOSSE. Sur les mines, 239
HERVEY DE CHEGOIN. Cas de chirurgie, 197
HOFFMANN. Emploi du phosphate de plomb, 231
HUNCFELD. Mercure trouvé dans le corps humain, 596

ITARD. Sur les sourds-muets, 389

JOHNSON. Note sur la potion purgative avec la résine de jalap, 88
JONAS. Présence du brôme dans l'éponge, 381
JULIA-FONTENELLE. Sur les combustions humaines spontanées, 397
JULIA-FONTENELLE et QUESNEVILLE fils. Nouveau procédé pour distinguer la baryte de la strontiane, 129

KARLS. Deuto-chlorure de mercure rendu plus soluble dans l'alcool et l'éther par l'addition du camphre, 288
KOLLICKOSTER. Emploi du prussiate de fer, 191

LABARRAQUE. Emploi des chlorures, 301
LALLI. Sur l'emploi des sangsues, 39
LARREY. Cas de chirurgie, 96
Appareil inamovible, 395
LASSAIGNE. Analyse chimique de plusieurs calculs trouvés dans la prostate chez l'homme, 126
Dent molaire d'éléphant, 143
Analyse chimique du cément des dents de vaches, 201
Action de la pile sur l'éther acétique, 252
Analyse du liquide céphalo-rachidien chez l'homme, 269
Observations chimiques sur un calcul rénal trouvé dans le chien, 361

Pages.

Recherches chimiques sur quelques productions pathologiques du système osseux, 366
Observations chimiques faites sur plusieurs productions pathologiques, 474
Rapport sur l'analyse du virus variolique, 524
Recherches sur l'acide qui se trouve à l'état de liberté dans les fruits de plusieurs espèces de sumac, 569
Analyse de plusieurs malates, 571
Note sur un composé nouveau de cyanogène et de soufre, 595
Laugier. Examen chimique d'un fragment d'une monnaie chinoise, 204
Lebreton. Examen chimique des orangettes, 250
Lecanu. Matière cristallisée de l'huile d'œufs, 607
Lecoq. Recherches analytiques sur les racines de typha, 177
Lecourt de Cantilly. Sur une hydropisie enkystée, 450
Leigh. Traitement du bégaiement, 194
Lemaire-Lizancourt. Diverses observations, 97
Lemolt. Observations médicales, 507
Leroy d'Etioles. Sur l'asphyxie, 350
Lesueur et Orfila. Recherches médico-légales, 257
Leuret. Dothinentérites, 450
Liboschitz. Baume résineux anti-rhumatismal, 189
Lignac. Eaux minérales de Castera-Verduran, 562
Listrohan. Sur la fièvre jaune, 239
Longchamp. Sur les causes de la production des nitrates, 292

Maisonabe. Traitement orthopédique, 237
Mérat. Morsure des serpens, 242
Meslier. Sur l'influence de l'instruction sur la santé publique, 452
Meyer. Nitrate de soude contre les dyssenteries, 287
Analyse de la graine de lin, 230
Miale. Solidification du baume de copahu, 145
Molard. Moyen pour éviter les faux, 235
Moncourrier. Sur un empoisonnement par l'iode, 216
Moreau. Pièce pathologique, 393

Negrier. Cornets acoustiques, 561
Nobili. Peinture sur métaux, 600

Pages.

Ollivier. Sur un empoisonnement par le lait d'une chèvre, 35
Monstruosités, 94
Orfila. Elémens de chimie (extrait), 46
Note sur l'empoisonnement par les préparations d'antimoine, de cuivre et de plomb, 49
Sur un moyen proposé par le docteur Hare pour déceler de très-petites quantités d'opium en solution, 53
Nouveau mémoire sur le sang considéré sous le rapport medico-légal, 105
Examen d'un moyen proposé par M. Just-Liebig pour découvrir de très-petites quantités d'acide nitrique, 409
Sur l'asphyxie par submersion, 437
Orfila et Lesueur. Recherches médico-légales, pouvant servir à déterminer, même long-temps après la mort, s'il y a eu empoisonnement, et à faire connaître la nature de la substance vénéneuse, 258
Osane. Découverte de trois nouveaux métaux dans le platine des monts Ourals, 554

Pallas. Expériences chimiques sur le sang veineux et le sang des capillaires, 465
Observations sur la mannite et sur le principe cristallin de l'olivier, 481
Paumier. Analyse de l'eau d'Autiveille, 246
Paret. Balance, 194
Parretti. Sur la racine d'if, 246
Payen. Sur le borax octaédrique, 99
Examen comparatif du lait de plusieurs femmes et du lait de chèvre, 117
Mémoire sur un nouveau borate de soude cristallisé, et ses emplois dans les arts; analyse de l'acide borique cristallisé, des deux borates en cristaux, et du borax anhydre, 153
Compte rendu du rapport général sur les travaux du conseil de salubrité de Nantes, en 1827, 326
Article nécrologique sur M. Bosc, 397
Note sur l'incinération des côtes de tabac et l'emploi de leurs produits, 435
Réaction de l'acide nitrique sur l'huile pyrogénée des matières animales, 549

Pages.

PAYEN et CARTIER. Mémoire sur la fabrication de l'acide sulfurique, 419
Sur une substance analogue à l'outremer, 456
PELLETAN (Gabriel). Réflexions sur l'emploi du baume de copahu, de son huile volatile et de sa résine, 271
Article nécrologique sur M. Chaussier, 460
Note sur l'action de la noix vomique et de l'émétique appliqués à l'extérieur, 478
Note sur l'écorce de clavalier, 501
PELLETIER. Sur l'émétine pure, 248
Sur un faux quinquina, 455
PELOUSE. Description d'un chalumeau à mouvement spontané, 375
PENAUT. Sur les charançons, 40
Sur le sucre du cactier éclatant, 453
PERROCHEL. Mamelons artificiels (rapport de M. Moreau), 448
PESCHIER. Essai d'analyse des feuilles et des fleurs de la tanaisie commune, 58
PETROZ. Examen d'une urine laiteuse, 56
PHILLIPS. Sur les moyens de s'assurer de la pureté du sulfate de quinine, 332
PISTOLET et MONTROL. Observation de médecine, 391
PLANCHE. Sur la pommade mercurielle, 102
Sur les bouteilles de caoutchouc, 353
PLISSON. Iodure d'arsenic, 43
PLISSON et HENRY fils. Extraction de la morphine, 148
POLONCEAU. Sur la reproduction des pommes de terre, 354
PONS. Observation sur une sangsue, 346
POURCHÉ. Traitement des scrofules et du goître par le brôme. 594
POUTET. Condensateur pour l'acide hydrochlorique, 30
PRAVEZ. Moyens mécaniques propres à prévenir l'absorption des poisons, 604

QUESNEVILLE fils. Note sur un procédé pour obtenir en même temps l'acide purpurique rose et blanc, 225
QUESNEVILLE fils et JULIA-FONTENELLE. Nouveau procédé pour distinguer la baryte de la strontiane, 129

RASPAIL. Sur le pollen, 388

Pages.

RAYMOND. Teinture des laines au moyen du bleu de Prusse, 503
RÉCLUZ. Des sucs végétaux aqueux en général, 65, 132, 181, 209, 336
RÉGIMBEAU. Observations sur la tisane de Vigaroux, 12
Analyse de la racine d'asaret, 246
RENAUD. Empoisonnement par le redoul, 551
RENDU (l'abbé). Sur la possibilité de produire des réactions chimiques par le magnétisme, 292
RICHARD. Observation sur les effets délétères de l'élatérium, 61
Note sur la préparation des deux poisons végétaux connus sous les noms d'*upas antiar* et d'*upas tieuté*, 279
RIFFARD. Analyse des fleurs de coquelicot, 227
RIGOLLOT fils. Sur un empoisonnement par l'arsenic, 206
ROBIQUET. Sur le mylabre de la chicorée, 100
Procédé pour reconnaître la falsification du chromate de potasse, 248
Procédé pour obtenir le sucre de réglisse, 250
Sur la volatilité de la cantharidine, 354
Outremer factice, 454
ROGER. Hauteur du Mont-Blanc, 235
ROUSSEAU. Nouvel os de la face, 603
RULLIER. Observation de phlébite, 563

SAUBINET. Sur un poisson vénéneux, 31
SAZZO. Présence du cuivre dans les végétaux, 194
SCHULTZE. Emploi de l'acide pyroligneux, 189
SCHUTZ. Conservation de l'acide hydrocyanique, 288
SÉGALAS. Traité des rétentions d'urine (extrait), 511
SEMMOLA et SCHOENBERG. Emploi du chlore contre la rage, 499
SERRES. Traitement de la paralysie de l'iris, 394
SÉRULLAS. Observation sur l'huile douce de vin, sur l'éther oxalique et sur l'hydrogène carboné, 207
Lettre sur la découverte de l'hydrogène carboné cristallisé, 345
Note sur l'acide cyanique, 498
De l'action de l'acide sulfurique sur l'alcool, et des produits qui en résultent, 658
SOUBERBIELLE. Syphon pour la taille suspubienne, 395
SPRENGEL. Arbre qui produit le baume de Tolu, 33
STAPLES. Procédé pour l'extraction de la morphine, 496

Pages.

Steimann. Analyse de l'eau de Sedlitz, 137
Stromeyer. Découverte de sel ammoniac contenant de l'acide sélénique et du séléniure de soufre, 556

Tapis. Rob de Laffecteur, 199
Thénard. Sur une substance tombée du ciel, 444
Thorn. De l'emploi de la résine de copahu, 233
Tilloy. Sur l'acide citrique contenu dans les groseilles, 86
Prix donné par la société de pharmacie, 200
Sur l'atropine, 607
Tourier. Sur les fromens produits en France, 388
Tremolière. Sur les sangsues, 396
Examen chimique du virus variolique, avec ou sans complication de pétéchies, 488

Vaidy. Sur les spécifiques et les virus, 243
Van-Mons. Nouvelle observation sur le sirop de pavot blanc, 286
Vauquelin. Note en réponse à M. Raspail, 255
Examen chimique de l'ipécacuanha branca, 521
Verniere. Traitement des empoisonnemens, 444
Villeneuve. Mémoire historique sur le seigle ergoté (extrait), 25
Villermé. De l'influence des marais sur la mortalité, 507
Villot. Sur la durée des générations viriles, 443
Virey. Sur le génépi des Alpes, 564
Vulpès. Remarques critiques sur l'usage du sulfate de quinine et du quinquina dans le traitement des fièvres, 351

Wöhler. Urée artificielle, 378

BRITISH 7 MY 74 MUSEUM

TABLE MÉTHODIQUE

DES MATIÈRES

CONTENUES DANS LE TOME QUATRIÈME.

Pages.

Académie royale de médecine. Ses séances, 35, 91, 143, 196, 239, 293, 351, 389, 447, 506, 560, 602.

Prix, 198, 246

Absinthe. Expériences sur le principe amer de l'absinthe; par M. Caventou, 556

Acide chloreux, 42

citrique contenu dans les groseilles; par M. Tilloy, 86

cyanique. Note; par M. Sérullas, 498

des fruits de plusieurs espèces de sumac; par M. Lassaigne, 569

hydriodique. Sa préparation; par M. Félix d'Arcet, 355

hydrocyanique. Sa conservation; par M. Schutz, 288

nitrique. Examen d'un moyen proposé par M. Just Liebig pour découvrir de très-petites quantités d'acide nitrique; par M. Orfila, 409

pectique. Note sur sa présence dans le sucre; par M. Guibourt, 573

phosphoreux. Moyen simplifié pour l'obtenir; par M. Droquet, 220

purpurique. Note sur un procédé pour l'obtenir rose et blanc; par M. Quesneville fils, 225

pyroligneux. Son emploi; par M. Schultze, 189

sulfurique. Mémoire sur sa fabrication; par MM. Payen et Cartier, 419

Accouchemens; par M. Baudelocque, 348, 505

Albumine. Sa coloration par l'acide hydrochlorique, 97, 147, 249

Pages.

Alcalis végétaux. Sur l'iode et le brôme servant à les caractériser; par M. Donné, 223

Alcool. Sa rectification à l'aide du muriate de chaux; par M. Chevallier, 169

Amputation de la cuisse; par M. Delpech, 291, 393

Anis. Analyse des semences d'anis; par MM. Brandes et Reimann, 229

Appareil inamovible; par M. Larrey, 395

Aréometre nouveau, par M. Gilet, 564

Arsenic. Sur sa saveur, 31

Sur son emploi, 563

Asaret. Son analyse; par M. Regimbeau, 246

Asclepias vincetoxicum. Analyse de sa racine; par M. Feneulle, 346

Asphyxie; par M. Leroy d'Etioles, 350

Atropine; par M. Tilloy, 607

Balance; par M. Paret, 194

Baromètre de M. Bunten, 238

Baryte. Nouveau procédé pour distinguer la baryte de la strontiane; par MM. Quesneville fils et Julia-Fontenelle, 129

Baume de copahu; par M. Miale, 145

Sur la cause de sa solidification; par M. Dublanc, 151

Réflexions sur l'emploi du baume de copahu, de son huile volatile et de sa résine; par M. G. Pelletan, 271

Son emploi; par M. Dublanc, 296

Nouvelles recherches; par M. Ader, 609

Baume résineux anti-rhumatismal du docteur Liboschitz, 189

Baume de Tolu. Arbre qui le produit; par M. Sprengel, 33

Bègues. Traitement; par Mad. Leigh, 194

Belladone. Empoisonnement par la belladone; par M. Gigault, 390

Bichromate de potasse. Son emploi en médecine; par M. Cumin, 594

Bi-cyanure de soufre; par M. Lassaigne, 595

Bitume solide, remarquable par son odeur musquée; par M. Feneulle, 490

Borax octaédrique; par M. Payen, 99

Mémoire sur un nouveau borate de soude cristallisé, et ses emplois dans les arts. Analyse de l'acide borique cristallisé,

Pages.

des deux borates en cristaux, et du borax anhydre; par M. Payen, 153

Bosc. Article nécrologique, 397

Boules de mars, d'après le procédé de Nancy; par M. Guibourt, 83

Brôme. De son action sur l'économie animale; par M. Barthez, 427

Traitement des scrofules et du goître par le brôme; par M. Pourché, 594

Brôme et iode, comme réactifs pour les alcalis végétaux, 143

Bromure (deuto-) de mercure. Son action sur l'économie animale; par M. Barthez, 492

Brou de noix. Essai; par M. Chevallier, 511

Cactier éclatant. Contient du sucre; par M. Penaut, 453

Cadet-de-Vaux. Article nécrologique, 400

Café. Son emploi; par le docteur Amati, 190

Calcul rénal trouvé dans le chien. Son examen chimique; par M. Lassaigne, 361

Calculs. Analyse chimique de plusieurs calculs trouvés dans la prostate chez l'homme; par M. Lassaigne, 126

Callosités. Préparation pour les détruire; par M. Graëffe, 439

Cancer. Analyse de tissu cancéreux; par M. Collard de Martigny, 322

Cantharidine. Sur sa volatilité; par M. Robiquet, 354

Caoutchouc. Sur la manière de le distendre en boule; par M. Planche, 353

Carbonate de soude. Sur son efflorescence; par M. Guibourt, 131

Cataracte compliquée d'amaurose; par M. Demours, 453

Cavernes a ossemens fossiles; par M. Delanoue, 442

Cément des dents de vaches. Son analyse; par M. Lassaigne, 201

Chalumeau. Description d'un chalumeau à mouvement spontané; par M. Pelouse, 375

Chanvre indien, employé comme vomitif, 33

Charançons; par M. Penaut, 40

Chaussier, article nécrologique, 460

Chlore. Son emploi; par M. Gannal, 91, 351, 443

Son emploi contre la rage; par MM. Semmola et Schoënberg, 499

Pages.

Son emploi dans le traitement de la phthisie pulmonaire; par M. Gannal, 443

Sur la combinaison décolorante du chlore avec les bases; par M. Berzélius, 513

Chlorures. Leur emploi; par M. Labarraque, 301

Chlorures de soude et de chaux, employés comme antisyphilitiques; par M. Cazenave, 140

Chlorure (deuto-) de mercure rendu plus soluble dans l'acool et l'éther par l'addition du camphre; par M. Karls, 288

Chromate de potasse. Procédé pour reconnaître sa falsification; par M. Robiquet, 248

Cigue. Du principe actif de la grande ciguë et des moyens d'obtenir le coniin; par MM. Brandes et Giseke, 138

Cinnamomum des anciens; par M. Bonastre, 199

Clavalier. Note sur l'écorce de clavalier; par M. Gab. Pelletan, 501

Cobalt. Expériences sur l'action qu'exerce le cobalt sur l'économie animale; par M. Gmelin, 22

Combustions humaines spontanées; par M. Julia-Fontenelle, 397

Concombre sauvage. Essai sur ses effets délétères; par M. Richard, 61

Concours de l'école de pharmacie, 567

Concours pour les places d'élèves en pharmacie dans les hopitaux et hospices civils de Paris, 342

Concrétions pierreuses évacuées par le nez pendant la durée d'une hémicrânie périodique, leur examen chimique; par M. Geiger, 596

Condensateur pour l'acide hydrochlorique; par M. Poutet, 30

Conductibilité pour la chaleur; par M. Fourrier, 196

Copahu. Sa solidification par la magnésie, 508

Coque du levant. Sur une matière cristalline qu'elle contient; par M. Boullay, 41

Coquelicot. Analyse de fleurs de coquelicot; par M. Riffard;

Coquelicot; par MM. Bretz et Ludervig, 272

Cornets acoustiques; par M. Negrier, 561

Correspondance, 345

Cotons contaminés. Procédé pour leur purification; par M. Baillet, 91

Couleurs accidentelles; par M. Chevreul, 236

Pages.

Cours d'histoire naturelle pharmaceutique; par M. Fée. (extrait), 357
Cristallin. Note sur la coloration en bleu du cristallin de l'œil, au moyen de l'acide hydrochlorique; par M. Bonastre, 319
Cuivre. Augmente de volume en se combinant avec l'ammoniaque; par M. Despretz, 292
Cyanure de potassium; par M. Desfosses, 251

Défrichement; par M. Dutrochet, 442
Dents. Sur leur vitalité, 394
Dent d'éléphant; par M. Lassaigne, 143
Dents fossiles du Tapir; par M. Cuvier, 349
Diamant. Recherches sur l'action du phosphore mis en contact avec le carbure de soufre, pour en séparer le carbone pur ou diamant; par M. Gannal, 582
Diamant; par M. Cagnard de La Tour, 600
Dictionnaire des drogues simples et composées; par MM. Chevallier, Richard et Guillemin (extrait), 253
Dothinentérites; par M. Leuret, 450
Douleurs rhumatismales. Leur traitement; par M. Guilbert, 449

Eau d'autiveille. Son analyse; par M. Paumier, 246
Eau de Sedlitz. Son analyse; par M. Steimann, 137
Eaux de Chaudes-Aigues; par M. Chevallier, 39
Eaux distillées. Leur préparation à l'aide de la vapeur d'eau, 285
Eaux minérales de Castera-Verduran; par M. Lignac, 562
École de pharmacie. Concours, 567
Elaterium. Observation sur ses effets délétères; par M. Richard, 61
Electricité, développée par le frottement des métaux; par M. Béquerel, 387
Élémens de chimie; par M. Orfila (extrait), 46
Embaumement; par M. Bonastre, 293
Emétine pure; par M. Pelletier, 248
Emétique. De l'action chimique de l'eau commune sur l'émétique, à différentes températures; par M. Guéranger, 368, 412
Empoisonnement, 37
Par le lait d'une chèvre. Rapport par M. Ollivier, 35

Pages.

Par les préparations d'antimoine, de cuivre et de plomb; par M. Orfila, 49
Par l'hydriodate de potasse ioduré; par M. Dessaignes, 65
Par l'arsenic; par M. Rigollot fils, 206
Par l'iode; par M. Moncourrier, 216
Recherches médico-légales sur l'empoisonnement; par MM. Orfila et Lesueur, 257
Examen chimique d'une farine et d'un pain ayant causé l'empoisonnement de plusieurs personnes; par M. Barruel, 313
Leur traitement; par M. Verniere, 444
Endosmose et Exosmose; sur ce phénomène; par M. Dutrochet, 239
Epaississement de la cornée. Remède pour le combattre, 439
Epidémie à Paris; par M. Chomel, 561
Éponges. Contiennent du brôme; par M. Jonas, 382
Ether acétique. Action de la pile sur lui; par M. Lassaigne, 252
Ethers; par MM. Dumas et Boullay fils, 34
De l'action de l'acide sulfurique sur l'alcool, et des produits qui en résultent; par M. Sérullas, 658
Composés; par MM. Dumas et Boullay fils, 90
Euphorbia lathyris. Sur sa culture; par M. Chevallier, 459

Faam. Son usage en médecine; par M. Giraudy, 92
Faux. Moyen de les éviter; par M. Molard,
Fécule torréfiée; par M. Chéreau, 381
Fer météorique. Découvert par M. Brard, 598
Ferro-cyanure de potassium rouge. Sa préparation; par M. Girardin, 299
Fièvre jaune. Rapport sur les documens de M. Chervin, 197
Par M. Listrohan, 239
Fleurs. Essai sur la conservation des fleurs, pour en obtenir plus tard des eaux distillées odorantes; par M. Chevallier, 546
Flore médicale. Nouvelle publication, 612
Fondoirs de suif. Leur assainissement, 331
Fracture du col du fémur; par M. Devergie, 37
Froment. Sur la quantité de froment produit en France; par M. Tourier, 388
Fulgurites. Leur théorie; par M. Fiedler, 193
Expériences sur leur formation; par MM. Beudant et Hachette, 238

Pages.

Gale. Son traitement; par M. Fontanelle, 93
Garance. Sur son principe colorant; par MM. Gauthier de Claubry et Persoz, 141
Gélatine de M. Grenet. Rapport par M. Robinet, 449
Génépi des Alpes; par M. Virey, 564
Générations viriles. Sur leur durée; par M. Villot, 443
Glucinium; par M. Bussy, 455
Gomme élastique, 298
Goutte. Son traitement; par M. Gendrin, 196, 215
Gouttes noires, 97
Graine de lin. Son analyse; par M. Léon Meyer, 231
Sur l'altération qu'elle éprouve de la part du nitrate d'argent fondu; par M. Dulong d'Astafort, 39
Grossesse abdominale; par M. Gaide, 391

Huile animale. Réaction de l'acide nitrique sur l'huile pyrogénée des matières animales; par M. Payen, 549
Huile de cumin. Examen d'une huile volatile de cumin qui était devenue très-acide; par M. Chevallier, 18
Huile douce de vin. Éther oxalique et hydrogène carboné; par M. Sérullas, 207
Huile de fougère male. Son efficacité, 287
Huile d'oeuf. Sur sa matière cristalline; par M. Lecanu, 607
Huile volatile de sassafras; par M. Bonastre, 484
Huiles volatiles, 42
Hydrocyanate de fer. Son emploi; par le docteur Kollickoster, 191
Hydrogène carboné cristallisé. Lettre de M. Sérullas à ce sujet, 345
Hydropisie enkystée; par M. Lecourt de Cantilly, 450

If. Sur un principe contenu dans sa racine; par M. Parreti, 246
Injections forcées. Sur leurs avantages; par M. Amussat, 453
Institut, 33, 89, 141, 193, 234, 291, 347, 385, 441, 502, 558, 598
Instruction. De son influence sur la santé publique; par M. Meslier, 452
Iode. Note; par M. Chevallier, 219
Sa présence dans le sang; par M. Bennerscheid, 381
De l'effet général de l'iode sur la santé des individus qui en font usage; par M. Guibourt, 588

Pages.

Iodure d'arsenic; par M. Plisson, 43

Iodures. Action des carbonates et des oxides terreux et alcalins sur les iodures; par M. Berthemot, 146

Ipécacuanha branca. Son examen chimique; par M. Vauquelin, 521

Jalapine; par M. Gerber, 384

Kermès. Observations sur l'action réciproque du sulfate d'antimoine et des carbonates neutres de potasse et de soude; par M. Henry fils, 605

Laine. Sur sa matière grasse; par M. Chevreul, 505

Lait. Examen comparatif du lait de plusieurs femmes et du lait de chèvre; par M. Payen. 118

Laitue. Note sur les semences de laitue; par M. Chereau, 180

Larves d'insectes. Coliques produites par ces larves; par M. Hedrick, 500

Législation médicale et pharmaceutique, 584

Liquide céphalo-rachidien chez l'homme. Son analyse; par M. Lassaigne, 269

Lithotome double; par M. Amussat, 604

Machoire gigantesque; par M. Cuvier, 599

Madar ou Mudar, 590

Magnesium; par M. Bussy, 456

Magnétisme. Sur la possibilité qu'il produise des réactions chimiques; par M. l'abbé Rendu, 292

Malate de chaux. Son analyse; par M. Lassaigne, 571

Malate de magnésie. Son analyse; par M. Lassaigne, *ibid.*

Malate de plomb. Son analyse; par M. Lassaigne, 573

Malate de zinc. Son analyse; par M. Lassaigne, 572

Mamelons artificiels; par M. le comte de Perrochel; Rapport par M. Moreau, 448

Manipulations chimiques; par M. Faradey. (extrait), 47

Marais. De leur influence sur la mortalité; par M. Villermé, 507

Médicamens nouveaux, 189, 230, 590

Mercure trouvé dans le corps humain; par M. Huncfeld, 596

Pages

Mines; par M. Héron de Villefosse, 239
Monnaie chinoise. Son analyse; par M. Laugier, 204
Monstruosité; par M. Allonneau, 392
Monstruosité; par M. Ollivier, 94
Mont-Blanc. Sa hauteur; par M. Roger, 235
Morphine. Son extraction; par MM. Henry fils et Plisson, 148
Son extraction; par M. Girardin, 150
Son extraction par fermentation; par M. Blondeau, 454
Son extraction; par M. Guillermond, 457
Procédé pour son extraction; par M. Staples, 496
Remarques sur le procédé d'extraction de la morphine, proposé par MM. O. Henry et Plisson; par M. Dublanc jeune, 537
Morsure des serpens. Remède, 32, 242
Mort apparente; par M. Bourgeois, 244
Mousse de Corse. Son emploi; par le docteur Farr, 192
Mylabre de la chicorée; par M. Robiquet, 100
Mylabre. Rapport fait à l'Académie royale des Sciences sur un Mémoire du docteur Bretonneau; par MM. Latreille et Duméril, 173

Nécrologie. Bosc; par M. Payen, 397
Cadet de Vaux; par M. Cadet-Gassicourt, 400
Nickel. Expériences sur l'action qu'exerce le nickel sur l'économie animale; par M. Gmelin, 20
Nitrates. Causes de leur production; par M. Longchamp, 292
Nitrate de soude. Contre la dyssenterie; par le docteur Meyer, 287
Noix vomique. Note sur l'action de la noix vomique, et de l'émétique appliqués à l'extérieur; par M. G. Pelletan, 473
Note des rédacteurs sur un article de M. Raspail, 407
Noyés. Sur l'asphyxie par submersion; par M. Orfila, 437

Ollivier. Notice additionnelle au mémoire du docteur Pallas sur l'olivier; par M. Chereau, 543
Onguent d'impératoire; par le docteur Milius, 192
Opium. Sur un moyen proposé par le docteur Hare pour déceler de très-petites quantités d'opium; par M. Orfila, 58

Pages.

Opium indigène; par M. Dronsart, 243
Opium de Rousseau; par M. Blondeau. 199
Orangettes. Leur analyse; par M. Lebreton, 250
Orthopédie; par M. Maisonabe, 237
Analyse comparative des os de diverses classes d'animaux; par M. de Barros, 289
Recherches chimiques sur quelques productions pathologiques du système osseux; par M. Lassaigne, 366
Os nouveau de la face; par M. E. Rousseau, 603
Outremer; par M. Guimet, 142, 386
Note sur la préparation de l'outremer factice; par M. Gmelin, 373
Factice; par M. Robiquet, 454
Par MM. Payen et Cartier, 456
Oxide (Per-) de potassium. Préparé par la calcination du nitre; par M. Bridges, 381
Oxigène. Sur la chaleur qu'il dégage; par M. Despretz, 151

Palmier. Sur son produit résineux; par M. Bonastre, 246
Papier de bois. 301
Paralysies de l'iris. Leur traitement; par M. Serres, 394
Paratonnerre, 387
Pastilles de Calabre. 352
Pour la désinfection. Formule; par M. Deschamps, 29
Pavot cornu. Son emploi; par M. Girard, 230
Peinture sur métaux; par M. Nobili, 600
Peste. Son traitement par le mercure, 90
Pharmacopée raisonnée; par MM. Henry et Guibourt (extrait), 404, 462
Phlébite. Observation de M. Rullier, 563
Phosphate de plomb. Son emploi; par M. Hoffmann, 231
Platine. Découverte de trois nouveaux métaux dans le platine des monts Ourals, 554
Plombagine. Son emploi; par le docteur Brera, 191
Plumbagin. Sa découverte; par M. Dulong d'Astafort, 249
Poisons. Moyens mécaniques propres à prévenir leur absorption; par M. Pravez, 604
Poisson vénéneux; par M. Saubinet, 31

Pages.

Police médicale. Vente des poisons. Réflexions à ce sujet; par M. Chevallier, 277

Polypode. Son examen; par M. Desfosses, 251

Pollen. Sur sa nature; par M. Brongniart fils, 89, 385

Par M. Raspail, 388

Polype. Observation; par M. Lemolt, 507

Pommade mercurielle. Observations sur la pommade mercurielle double; par M. Guibourt, 5

Au beurre de cacao; par M. Guibourt, 11

Lettre à ce sujet; par M. Planche, 102

Réponse à la lettre de M. Planche, 164

Pommes de terre. Manière de les semer, 354

Poudre dentifrice. Formule; par M. Deschamps, 29

Prenanthes altissima. Comme remède contre la morsure des serpens, 32

Presse a percussion; par M. Boutron-Charlard, 455

Prix proposé par la société de médecine de Rouen, 46

Fondé par la société de chimie médicale, 104

Proposé par l'Académie de médecine, 246, 198

Accordé à M. Tilloy; par la Société de pharmacie, 200

Monthion, 349

Proposé par la Société d'agriculture et des arts de Seine-et-Oise, 360

Proposé par la Société d'horticulture de Paris, *ibid.*

Proposé par la Société de médecine pratique de Paris, 561

Productions pathologiques. Observations chimiques faites sur plusieurs productions pathologiques; par M. Lassaigne, 474

Puberté précoce, 250

Puits artésiens, 196

Pyrophore; par M. Gay-Lussac, 387

Pyrotonide sec, 40

Quillaia saponaria. Son analyse; par MM. Boutron et Henry fils, 248

Quinquina. Analyse d'un faux quinquina; par M. Pelletier, 455

Rage; par M. Despiney, 295

Par M. Girard, 449, 506

Redoul. Empoisonnement par le redoul; par M. Renaud, 551

Pages.

Réglisse. Note sur le sucre de réglisse; par M. Berzélius, 136
Sucre de réglisse; par M. Chevallier, 152
Remèdes secrets. Rapport de M. Gueneau de Mussy, 602
Résine de baume de copahu. Son emploi; par M. Thorn, 233
Résine de jalap. Procédé pour la diviser dans les potions; par M. Johnson, 88
Rhinencéphale; par M. Blanchet, 35
Rhus radicans. Son emploi; par M. Brera, 231
Rob antisyphilitique. Rapport sur la présence du mercure dans cette préparation; par M. Guibourt, 302
Rob de Laffecteur; par M. Tapis, 199
Rouissage. Rapport sur des questions adressées de la ville du Mans, 92
Sang. Nouveau mémoire sur le sang, considéré sous le rapport medico-légal; par M. Orfila. 105
Sang. Note de M. Vauquelin, en réponse à M. Raspail. 255
Sang veineux. Comparé au sang des vaisseaux capillaires; par M. Emmanuel Pallas. 465
Sang blanc. Son examen; par M. Caventou. 608
Sanguinarine; par M. Dana. 384
Sangsues. Moyen de les économiser; par M. Lalli, 38
Sur leur reproduction; par M. Chatelain, 40
Par M. Tremolière, 396
Observation de M. Pons, 346
Moyen de les conserver; par M. Hampe, 553
Sur leur conservation; par M. Martial Campagne, 597
Scorbut. Son traitement; par le docteur Bluhm, 190
Seigle ergoté. Mémoire historique sur le seigle ergoté; par M. Villeneuve (extrait), 25
Sel marin. Sur la présence d'un hydriodate dans le sel marin du commerce; par M. Barruel, 275
Sélénium. Découverte de sel ammoniac contenant de l'acide sélénique et du séléniure de soufre; par M. Stromeyer, 556
Séné du Sénégal. Essayé par M. Bailly. 41
Séné falsifié avec les feuilles de redoul; par M. Fée, 528
Séné. Sur sa falsification; par M. Guibourt, 534
Sirop de pavot blanc; par M. Van-Mons, 286
Société d'agriculture et des arts de Seine-et-Oise. Sujet de prix, 360

Pages.

Société de chimie médicale. Ses séances, 44, 101, 151, 200, 252, 303 356, 397, 458, 510, 566, 610

Société de chimie médicale. Fondation de trois prix, 104

Société d'horticulture, Sujet de prix, 360

Société de médecine de Rouen. Prix pour 1828, 46

Société de médecine pratique de Paris. Prix, 561

Société de pharmacie. Ses séances, 42, 99, 151, 199, 250, 301, 355, 457, 564, 609

Société philomatique. Ses séances, 151, 250, 300, 456

Société de prévoyance. 407

Société de prévoyance. Extrait du procès-verbal de la séance générale du 17 avril 1828, 304

Société de prévoyance, Extrait du procès-verbal de la séance du conseil d'administration, du 18 août 1828, 463

Souci des jardins. Sur une matière sucrée qu'il contient; par M. Fleurot. 345

Sourds-muets; par M. Deleau, 195

Sourds-muets; par M. Itard, 389

Succin. Observations; par M. Berzélius, 550

Sucre contenu dans les fleurs d'aloès; par M. Audibert, 455

Sucre de réglisse; par M. Robiquet, 250

Sucres. Essais sur quelques sucres du commerce, et sur la quantité de sirop qu'ils peuvent fournir; par M. Chevallier, 171

Sulfure d'antimoine; par M. Chevallier, 200

Sucs végétaux. Des sucs végétaux aqueux en général; par M. Reculz, 65, 132, 181, 209, 336

Sulfate de quinine. Sur les moyens de s'assurer de sa pureté; par M. Phillips, 332

Sulfate de quinine. Sur son emploi; par M. Vulpes, 351

Sulfure d'arsenic. Sur sa réduction dans les recherches médico-légales; par M. Berzélius, 439

Syphilis. Son traitement par le brômure de mercure; par M. Desorgues, 197

Syphon pour la taille suspubienne; par M. Souberbielle, 395

Système nerveux. Essai sur une nouvelle théorie des fonctions du système nerveux dans les animaux. 451

Tabac. Décoction de tabac employée contre la colique dite des peintres; par M. Gravel, 139

Pages.

Note sur l'incinération des côtes de tabac et l'emploi de leurs produits; par M. Payen, 435

Floraison d'un pied de tabac; par M. Chevallier, 508

TAFFETAS EPISPASTIQUE, 447

TAILLE. Discussion à ce sujet, 297

TANAISIE COMMUNE. Essai d'analyse de ses feuilles et de ses fleurs; par M. Peschier. 58

TARIF A L'USAGE DES PHARMACIENS. Annonce, 613

TEINTURE DE GALBANUM. Son emploi, 231

TEINTURE DES LAINES AU MOYEN DU BLEU DE PRUSSE; par M. Raymond, 503

THÉ DU MEXIQUE, Son analyse; par M. Bley, 228

THELIGONUM CYNOCRAMBE; par M. Delille, 598

TISANE DE VIGAROUX. Observations sur elle; par M. Regimbeau, 112

TRAITÉ DES RÉTENTIONS D'URINE; par M. Ségalas (extrait), 511

TRAITÉ DE CHIMIE APPLIQUÉE AUX ARTS; par M. Dumas (extrait), 611

TREMBLEMENT DE TERRE A WASHINGTON, 347

TYPHA. Recherches analytiques sur les racines de typha; par M. Lecoq, 177

UPAS. Note sur leur préparation; par M. Richard, 279

URINE LAITEUSE. Son examen; par M. Petroz, 56

VARIÉTÉS. 28, 136, 227, 286, 378, 595

VER LOMBRIC; par M. Blanchet, 35

VERMICELLE. Rapport, 247

VETIVER. Son analyse; par M. Henry, 41

VIN DE SEMENCES DE COLCHIQUE D'AUTOMNE. Son action sur l'urine; par M. Chelius, 440

VIRUS. Sa définition; par M. Vaidy. 243

VIRUS VARIOLIQUE. Son examen; par M. Trémolière, 488

Rapport sur son analyse; par M. Lassaigne, 524

BRITISH 7 MY74 MUSEUM

FIN DES TABLES.

IMPRIMERIE DE TROUVÉ ET Cie,
rue Notre-Dame-des-Victoires, n°. 16.

Journal de chimie médicale, de pharmacie et de toxicologie [microform]. -- 1er tome, no 1er (janv. 1825)-10e t. ([déc.] 1834) ; 2e sér., 1er t. ([janv.] 1835)-10e t. (dec. 1844) ; [3e ser., 1er t.] (janv. 1845)-10e t. (déc. 1854) ; 4e sér., 1er t. (janv. 1855)-10e t. (déc. 1864) ; 5e sér., 1er t. (janv. 1865)-6e t. (déc. 1870) ; No 1 (jan. 1873)-no 3 (mars 1876). -- A Paris : Chez Bechet jeune, 1825-1876.
50 v. : ill.

(Continued on next card)

Monthly (1825-1829, 1832-1876), biweekly (1830-1831). Title varies: 1835-1861, Journal de chimie médicale, de pharmacie, de toxicologie, et revue des nouvelles scientifiques nationales et étrangères; 1862-1870, Journal de chimie médicale, de pharmacie, de toxicologie, et revue des nouvelles scientifiques nationales et étrangères. Revue industrielle; 1873-1876, Journal de chimie

(Continued on next card)

médicale, de pharmacie, de toxicologie et moniteur d'hygiène et de salubrité.
Edited and issued by members of La Société de chimie médicale.
Merged in March, 1876, with: Répertoire de pharmacie, to become: Répertoire de pharmacie et journal de chimie médicale.

(Continued on next card.)

Journal de chimie médicale, de pharmacie et de toxicologie [microform]. 1825-1876. (Card 4)

Issues for 1825-1834 and 1873-1876 also called 1ère-10e année and 47e-50e année, respectively.
Suspended Jan. 1871-Dec. 1872.
Publisher varies.
References: Scudder, S. Cat. of scientific serials, 1568.a.1-6.
Includes bibliographical references and indexes.

(Continued on next card)

Journal de chimie médicale, de pharmacie et de toxicologie [microform]. 1825-1876. (Card 5)

Indexes: Vols. 1 (1825)-10 (1834) published separately (1 v.); ser. 2, v. 1 (1835)-10 (1844) published separately (1 v.) in 1845.
Micro-opaque. New York : Readex Microprint, 1984. cards ; 23 x 15 cm. -- (Landmarks of science. 2, Scientific journals)

Vol. V.
A Paris : Chez Béchet jeune, 1829.
[4], 669 p.

pp 3188.d